



Patrimoine canadien

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2001

Canada

Présentation améliorée des rapports au Parlement

Document pilote

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement.

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commenant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le Rapport sur les plans et les priorités fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le Rapport sur le rendement met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 2001

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

No de catalogue BT31-4/24-2001

ISBN 0-660-61668-8



Avant-propos

Au printemps 2000, la présidente du Conseil du Trésor a déposé au Parlement le document intitulé *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes : Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada*. Ce document expose clairement les mesures qu'entend prendre le gouvernement pour améliorer et moderniser les pratiques de gestion des ministères et organismes fédéraux.

En ce début de millénaire, l'approche utilisée par le gouvernement pour offrir ses programmes et services aux Canadiens et Canadiennes se fonde sur quatre engagements clés en matière de gestion. Tout d'abord, les ministères et les organismes doivent reconnaître que leur raison d'être est de servir la population canadienne et que tous leurs programmes, services et activités doivent donc être « axés sur les citoyens ». Deuxièmement, le gouvernement du Canada s'est engagé à gérer ses activités conformément aux valeurs les plus élevées de la fonction publique. Troisièmement, dépenser de façon judicieuse, c'est dépenser avec sagesse dans les secteurs qui importent le plus aux Canadiens et Canadiennes. En dernier lieu, le gouvernement du Canada entend mettre l'accent sur les résultats, c'est-à-dire sur les retombées et les effets des programmes.

Les rapports ministériels sur le rendement jouent un rôle de premier plan dans le cycle de planification, de suivi, d'évaluation ainsi que de communication des résultats, par l'entremise des ministres, au Parlement et aux citoyens. Plus tôt cette année, les ministères et les organismes ont été invités à rédiger leurs rapports en appliquant certains principes. Selon ces derniers, un rapport ne peut être efficace que s'il présente un tableau du rendement qui soit non seulement cohérent et équilibré mais bref et pertinent. Un tel rapport doit insister sur les résultats, soit les avantages dévolus aux Canadiens et Canadiennes, plutôt que sur les activités. Il doit mettre le rendement du ministère en contexte et le rattacher aux engagements antérieurs, tout en expliquant les écarts. Et comme il est nécessaire de dépenser judicieusement, il doit exposer clairement les liens qui existent entre les ressources et les résultats. Enfin, un tel rapport ne peut être crédible que si le rendement décrit est corroboré par la méthodologie utilisée et par des données pertinentes.

Par l'intermédiaire des rapports sur le rendement, les ministères et organismes visent à répondre au besoin croissant d'information des parlementaires et des Canadiens et Canadiennes. Par leurs observations et leurs suggestions, les parlementaires et les autres lecteurs peuvent contribuer grandement à améliorer la qualité de ces rapports. Nous invitons donc tous les lecteurs à évaluer le rendement d'une institution gouvernementale en se fondant sur les principes précités et à lui fournir des commentaires en vue du prochain cycle de planification.

Le présent rapport peut être consulté par voie électronique sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dprf.asp>

Les observations ou les questions peuvent être adressées directement au webmestre de ce site Web ou à l'organisme suivant :

Direction de la Gestion des résultats et des rapports

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

L'Esplanade Laurier

Ottawa (Ontario) K1A 0R5

Téléphone : (613) 957-7167 – Télécopieur : (613) 957-7044



Patrimoine canadien

Rapport ministériel sur le rendement

pour la période se terminant le 31 mars 2001

L'honorable Sheila Copps, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Canada

Ministre
du Patrimoine canadien



Minister
of Canadian Heritage

Ottawa, Canada K1A 0M5



Le ministère du Patrimoine canadien a pour mandat de nous inciter, en tant que Canadiens et Canadiennes, à célébrer notre diversité culturelle et nos valeurs communes, mais également d'offrir un modèle aux autres pays de la planète, modèle de tolérance et de respect de la diversité linguistique et culturelle, modèle de développement à l'ère de la mondialisation et des technologies de l'information, modèle de société qui mise sur ses forces créatives et ses propres valeurs tout en demeurant ouverte sur le monde.

À travers de nombreuses activités et programmes et, en partenariat avec les divers organismes du portefeuille et un grand nombre d'intervenants de partout au pays, le ministère du Patrimoine canadien vise à permettre aux Canadiens et aux Canadiennes de mieux connaître leur pays et de mieux comprendre son histoire et sa diversité culturelle. Le Ministère favorise la participation et le développement culturel ainsi que la préservation du patrimoine canadien pour les générations futures.

Dans ses efforts en vue d'appuyer les artistes et les athlètes canadiens, le ministère du Patrimoine canadien offre un tremplin qui favorise l'éclosion et le développement de talents qui contribuent à enrichir notre société et nos perspectives d'avenir. C'est notre mandat. C'est notre mission. Et cette mission nous tient à cœur.

Voilà pourquoi le présent Rapport sur le rendement du ministère du Patrimoine canadien vise à faire le point sur les efforts que nous apportons à l'expression de la culture canadienne sous toutes ses formes et des valeurs canadiennes partout dans le monde. Ces efforts s'inscrivent dans le cadre des grandes orientations du gouvernement canadien et viennent renforcer le tissu social et culturel de notre pays.

Sheila Copps

Table des matières

Section I : Le Ministère	7
Section II : Contexte ministériel	9
Section III : Reddition de compte	11
Mission, résultats stratégiques et principaux engagements en matière de résultats	13
Estimation des ressources utilisées par résultat stratégique	14
Pluralité et accessibilité des choix canadiens	15
L'excellence chez les gens	24
Mise en valeur de nos ressources	28
Les Canadiens en relation les uns avec les autres	35
Les Canadiens en relation avec le monde	40
Mise en valeur des ressources à Patrimoine canadien	46
Section IV : Groupement des rapports	53
Gestion du matériel	53
Initiative d'amélioration du service	53
Stratégie de développement durable	54
Section V : Rendement financier	57
A. Aperçu du rendement financier	57
B. Tableaux financiers récapitulatifs	57
1. Sommaire des crédits approuvés	58
2. Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles	59
3. Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles	60
4. Recettes	61
5. Paiements législatifs	62
6. Sommaire des paiements de transfert	63
7. Besoins en ressources par organisation et secteur d'activité	64
8. Prêts, investissements et avances	65
9. Passif éventuel	65
Section VI : Patrimoine canadien sur Internet	67
Section VII : Renseignements supplémentaires	73
Lois administrées en tout ou en partie par le portefeuille du Patrimoine canadien	73
Points de service du ministère du Patrimoine Canadien	74
Contacts pour renseignements supplémentaires	75
Index	77



Section I

Le Ministère

De par la portée et la complexité de son mandat, le ministère du Patrimoine canadien est l'un des plus importants ministères fédéraux. Il est responsable des politiques et des programmes se rattachant à la radiodiffusion, aux industries culturelles, aux arts, au patrimoine, aux langues officielles, à l'identité canadienne, à la participation des citoyens, à la jeunesse, au multiculturalisme et au sport. Le Ministère dispense des services à partir de son administration centrale et de 28 points de service répartis dans cinq régions, y inclus des bureaux de Service Canada et de Place du Canada, de même que par l'entremise d'un imposant site Web (<http://www.patrimoinecanadien.gc.ca>).

En plus du Ministère, le portefeuille de la ministre comprend 18 organismes et sociétés d'État faisant partie des principales institutions culturelles canadiennes qui favorisent l'expression artistique, la promotion, la réglementation et la diffusion des choix canadiens qui sont offerts aux Canadiens et aux Canadiennes, et qui veillent à la préservation et à la protection du patrimoine naturel et culturel du Canada et de notre histoire collective.

Le portefeuille comprend :

- le ministère du Patrimoine canadien, y compris la Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels, l'Institut canadien de conservation et le Réseau canadien d'information sur le patrimoine;
- sept organismes : les Archives nationales du Canada, la Commission des champs de bataille nationaux, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications

canadiennes (organisme de réglementation indépendant), l'Office national du film du Canada, la Bibliothèque nationale du Canada, Parcs Canada et Condition féminine Canada;

- dix sociétés d'État : le Centre national des Arts, le Conseil des Arts du Canada, la Commission de la capitale nationale, la Fondation canadienne des relations raciales, le Musée canadien de la nature, le Musée canadien des civilisations, le Musée des beaux-arts du Canada, le Musée des sciences et de la technologie du Canada, la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne (Téléfilm Canada) et la Société Radio-Canada;
- la Commission de la fonction publique, qui rend des comptes au Parlement par l'entremise de la ministre du Patrimoine canadien.

La ministre est responsable devant le Parlement des ressources affectées à tous les membres du portefeuille et il lui incombe de faire en sorte que les principales orientations des organismes du portefeuille appuient les objectifs et les priorités du gouvernement. Le Ministère et chaque organisme du portefeuille produisent un rapport sur le rendement et les sociétés d'État produisent un rapport annuel.

Le Ministère travaille en étroite collaboration avec les organismes et les sociétés d'État du portefeuille, d'autres ministères et organismes fédéraux, les provinces et les territoires, le secteur privé et des centaines d'organismes bénévoles répartis dans toutes les régions du pays.

Toutes les activités du Ministère visent un ou plusieurs des six résultats stratégiques suivants :

- Pluralité et accessibilité des choix canadiens : s'assurer que la diversité culturelle, la dualité linguistique et les valeurs communes de la société canadienne se révèlent au moyen de toutes les formes d'expression.
- L'excellence chez les gens : promouvoir la force dans la diversité et l'excellence dans la créativité, l'innovation, la réussite et le leadership communautaire.
- Mise en valeur de nos ressources : mettre en valeur nos ressources et les infrastructures à l'échelle communautaire, institutionnelle et industrielle pour soutenir et promouvoir la diversité culturelle et la cohésion sociale au Canada.
- Les Canadiens en relations les uns avec les autres : aider les Canadiens et leurs diverses collectivités à se comprendre les uns les autres par delà les différences et la distance pour créer une société aux valeurs communes.

- Les Canadiens en relation avec le monde : promouvoir les valeurs et les intérêts des Canadiens dans le monde et s'ouvrir au meilleur de ce que le monde a à offrir.
- Mise en valeur des ressources à Patrimoine canadien : faire de Patrimoine canadien un ministère modèle et l'endroit où travailler.

Pour chacun de ces résultats stratégiques, le Ministère a défini un ou deux engagements clés en matière de résultats afin d'orienter ses activités et de se donner un moyen précis de mesurer ses réalisations au regard de ses objectifs.

La section portant sur la reddition de compte (section III) est organisée en fonction de ces six résultats stratégiques et des engagements clés qui les appuient. Cette section explique les progrès accomplis par le Ministère en 2000-2001 pour atteindre chacun des résultats stratégiques.



Section II

Contexte ministériel

Le Canada se définit bien plus que par ses frontières politiques ou ses relations économiques. À l'heure des changements rapides et de la mondialisation, il est plus important que jamais que nous sachions qui nous sommes en tant que Canadiens et ce qui nous unit (Discours du Trône, janvier 2001).

Les Canadiens et les Canadiennes sont fiers de faire partie d'un pays ouvert, concurrentiel, avancé sur le plan technologique, bilingue, sensibilisé à l'environnement et multiculturel qui se distingue sur la scène internationale en se faisant le champion de la paix et de la démocratie.

Face à la nouvelle économie mondiale, le Canada prête une attention particulière à la promotion de la diversité culturelle. Le rôle du Ministère a été mis en évidence dans le discours du Trône de janvier 2001 qui a traité des politiques culturelles qui doivent mettre l'accent sur l'excellence dans le domaine des arts, de la culture et du patrimoine naturel ainsi qu'en favoriser l'accès, et sur la promotion d'un contenu culturel canadien varié dans les deux langues officielles, pour tous les Canadiens et toutes les Canadiennes. Le discours du Trône a réaffirmé que la dualité linguistique du Canada est au cœur de l'identité canadienne et que la protection et la promotion des deux langues officielles est une priorité du gouvernement. Le gouvernement canadien s'est également engagé à promouvoir le multiculturalisme canadien et, à aider les Canadiens et les Canadiennes à resserrer les liens qui les unissent pour mieux se comprendre et se respecter et à célébrer leurs réalisations et leur histoire en tant que Canadiens et Canadiennes.

Les politiques et les activités du ministère du Patrimoine canadien aident les Canadiens et Canadiennes à valoriser et à célébrer l'histoire et les réalisations de notre pays. Elles visent à approfondir notre compréhension de nous-mêmes et des autres, contribuent à l'essor de notre société et assurent la promotion du Canada dans le monde.

Facteurs socioéconomiques

Il est essentiel de nous reconnaître dans nos médias et nos institutions, d'entendre raconter nos histoires et de connaître nos expériences communes et diversifiées pour acquérir les connaissances et la confiance dont nous aurons besoin à l'avenir. Par ailleurs, nos industries culturelles représentent une source importante et croissante d'emplois. Par exemple, de 1987 à 1997, le nombre de travailleurs du secteur culturel a augmenté de 18 p. cent par rapport à 12 p. cent pour l'ensemble des travailleurs canadiens (Statistique Canada, 2000).

Dans une économie du savoir où le phénomène de mondialisation s'amplifie, de nombreux facteurs touchent le travail du Ministère, notamment l'utilisation accrue des nouvelles technologies électroniques. Dans ce contexte, il est de plus en plus important que les Canadiens et les Canadiennes apprécient leur culture distincte et assurent la vitalité de leurs industries culturelles. Parallèlement, nous devons profiter des nouveaux médias électroniques qui offrent de nouvelles possibilités de s'exprimer. Nous devons faire en sorte que nos entrepreneurs culturels disposent de l'équipement nécessaire pour profiter pleinement des possibilités de marchés élargis et de publics plus vastes qu'offre la nouvelle économie.

Un autre facteur influe sur le travail du Ministère, notamment la transformation continue de la population canadienne. Le vieillissement de la population, la concentration croissante dans les régions urbaines et les hauts niveaux d'immigration rendent plus criante la nécessité d'adopter des politiques et des programmes qui encouragent la participation de tous les Canadiens et toutes les Canadiennes à la vie du pays et qui font la promotion d'une société inclusive et solidaire.

Enfin, le Ministère doit relever divers défis internes. De récents sondages indiquent que les Canadiens et les Canadiennes s'attendent à des améliorations en matière de responsabilisation, de transparence et de capacité du gouvernement de rendre compte du rendement. En plus des efforts considérables déployés pour moderniser ses pratiques de gestion, le Ministère vise à

mettre en place un effectif représentatif de la société canadienne et, dans le cadre du projet de Gouvernement en direct, il modernise les services qu'il offre aux Canadiens et aux Canadiennes et les communications qu'il a avec eux.

Dans ce contexte, le ministère du Patrimoine canadien a adopté un nouveau cadre de politiques axé sur la diversité culturelle et la citoyenneté commune. En 2000-2001, il a annoncé un certain nombre d'initiatives visant à assurer la viabilité des arts et de la culture au Canada, à favoriser la création de contenu canadien diversifié, tant au moyen des médias traditionnels que des nouveaux médias, et à appuyer des organisations communautaires durables vouées aux arts et au patrimoine.



Section III

Reddition de compte

Le ministère du Patrimoine canadien est responsable de plus de 50 programmes de subventions et de contributions qui touchent des domaines allant des droits de la personne à l'édition de livres, en passant par les échanges pour les jeunes. Il participe à plusieurs grandes initiatives interministérielles, notamment la Stratégie emploi jeunesse et l'Initiative du secteur bénévole et communautaire. Il a élaboré des politiques importantes telles que la nouvelle Politique canadienne du long métrage et a mis sur pied d'importantes initiatives telles que l'Initiative de contenu culturel canadien numérisé. Il a fait la promotion des valeurs canadiennes dans le monde, a participé à des manifestations sportives internationales et a organisé les IV^{es} Jeux de la Francophonie. La portée de ses activités s'est étendue par suite de l'annonce du 2 mai 2001 d'un investissement de 500 millions de dollars dans les arts et la culture canadienne.

La présentation des résultats d'une aussi vaste gamme de politiques, de programmes et d'initiatives d'une façon claire représente tout un défi. Chaque programme, chaque politique et chaque initiative contribue à l'atteinte des résultats stratégiques du Ministère et à la réalisation de ses priorités et, ensemble, ils aident à créer une société plus inclusive et à renforcer le sentiment de citoyenneté commune. Toutefois, l'élaboration de mesures de rendement quantitatives pose un problème.

Nous avons donc entrepris un processus de renforcement des pratiques de gestion faisant appel à l'analyse comparative et à l'établissement de données repères. Nous établissons des résultats prévus précis pour les nombreuses activités du Ministère; nous déterminons la façon dont les résultats seront

mesurés et amorçons le processus permanent de collecte de renseignements nous permettant de mesurer les progrès accomplis. Nous aurons mis au point d'ici 2004-2005 un cadre de rendement et de responsabilisation pour tous les programmes et grandes initiatives du Ministère; la moitié de ces cadres sont maintenant en place.

Le Ministère a créé un Bureau de la gestion moderne qui relève du sous-ministre et doit, dans le cadre de son mandat de deux ans, renouveler et renforcer ses pratiques de gestion. Le Bureau travaillera en collaboration avec les employés du Ministère pour améliorer l'intégration de la reddition de compte sur le rendement et les ressources financières, élaborer un cadre de gestion des risques et un cadre sur les fondements éthiques et les valeurs, et mettre au point une trousse d'outils du gestionnaire sur les pratiques de gestion.

Toutes ces mesures permettront de renforcer notre capacité de présenter aux Canadiens et aux Canadiennes des renseignements équilibrés, fiables et crédibles sur ce qui est fait avec les impôts des contribuables.

Le ministère du Patrimoine canadien est déterminé à améliorer sa capacité d'intégrer l'information concernant les finances et le rendement afin de mieux rendre compte de ses résultats. Le présent rapport sur le rendement du Ministère fournit, pour la première fois, une estimation des ressources engagées par le Ministère pour chacun de ses résultats stratégiques. Cependant, pour assurer l'uniformité de l'information figurant dans les Comptes publics, l'information financière est aussi présentée selon les trois secteurs d'activité

approuvés dans la structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) du Ministère :

- Développement culturel et patrimoine : radiodiffusion, industries culturelles, arts, patrimoine;
- Identité canadienne : langues officielles, identité canadienne, multiculturalisme, sport;
- Gestion ministérielle.

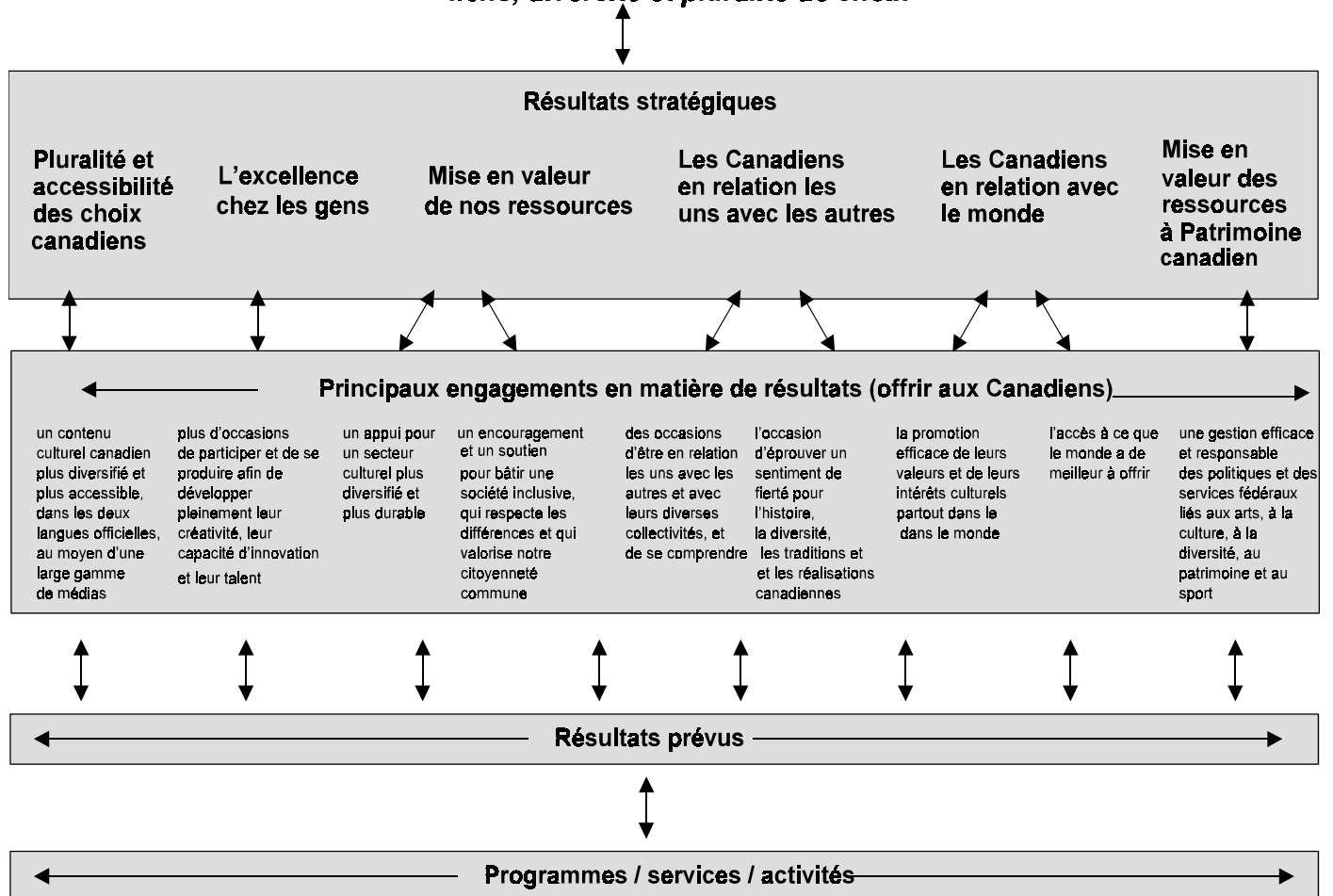
Bref, nous nous sommes engagés à rendre compte des résultats aux Canadiens et aux Canadiennes. La présente section expose les résultats stratégiques du Ministère et ses principaux engagements en matière de résultats, et résume les réalisations en matière de rendement pour la période se terminant le 31 mars 2001.



Patrimoine canadien

Mission, résultats stratégiques et principaux engagements en matière de résultats

**Mettre en valeur et enrichir l'expérience canadienne :
liens, diversité et pluralité de choix**





Estimation des ressources utilisées par résultat stratégique (2000-2001)¹

Pluralité et accessibilité des choix canadiens	S'assurer que la diversité culturelle, la dualité linguistique et les valeurs communes de la société canadienne se révèlent au moyen de toutes les formes d'expression.	443,2 millions de dollars (45 p. cent)
L'excellence chez les gens	Promouvoir la force dans la diversité et l'excellence dans la créativité, l'innovation, la réussite et le leadership communautaire.	90,5 millions de dollars (9 p. cent)
Mise en valeur de nos ressources	Mettre en valeur nos ressources et les infrastructures à l'échelle communautaire, institutionnelle et industrielle pour soutenir et promouvoir la diversité culturelle et la cohésion sociale au Canada.	194 millions de dollars (20 p. cent)
Les Canadiens en relation les uns avec les autres	Aider les Canadiens et leurs diverses collectivités à se comprendre les uns les autres par delà les différences et la distance pour créer une société aux valeurs communes.	88 millions de dollars (9 p. cent)
Les Canadiens en relation avec le monde	Promouvoir les valeurs et les intérêts des Canadiens dans le monde et s'ouvrir au meilleur de ce que le monde a à offrir.	88,6 millions de dollars (9 p. cent)
Mise en valeur des ressources à Patrimoine canadien	Faire de Patrimoine canadien un ministère modèle et l'endroit où travailler.	73,5 millions de dollars (8 p. cent)

¹Ce tableau représente l'estimation la plus juste des ressources du Ministère utilisées pour les programmes, les services et les activités liés aux résultats stratégiques. À la section V figure l'information financière vérifiée par secteur d'activité, telle qu'elle est présentée dans les Comptes publics.



Pluralité et accessibilité des choix canadiens

La diversité culturelle, la dualité linguistique et les valeurs communes de la société canadienne se révèlent au moyen de toutes les formes d'expression.

Principal engagement en matière de résultats	Résultats prévus	Programmes, services et activités
<p>Offrir aux Canadiens et aux Canadiennes un contenu culturel canadien plus diversifié et plus accessible, dans les deux langues officielles, au moyen d'une large gamme de médias.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les Canadiens, les Canadiennes, leurs institutions et leurs industries culturelles produisent un contenu culturel plus varié dans les deux langues officielles, au moyen d'une large gamme de médias. • Les Canadiens, les Canadiennes leurs institutions et leurs industries culturelles préservent et présentent efficacement le patrimoine culturel et naturel du Canada. • Les Canadiens et les Canadiennes choisissent et apprécient le contenu culturel canadien. • Les institutions canadiennes présentent et reflètent la dualité linguistique dans les choix qu'elles offrent aux Canadiens et aux Canadiennes. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens ▶ Ententes en matière d'enseignement dans la langue de la minorité ▶ Ententes en matière de promotion des langues officielles ▶ Ententes en matière de gestion scolaire ▶ Fonds canadien de télévision ▶ Fonds de la musique du Canada ▶ Fonds du Canada pour les magazines ▶ Initiative de contenu culturel canadien numérisé ▶ Institut canadien de conservation ▶ <i>Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels</i> ▶ Musée virtuel du Canada ▶ Politique canadienne du long métrage ▶ Politique et programmes d'aide à l'édition du livre ▶ Politique du droit d'auteur ▶ Programme d'aide au développement de l'enregistrement sonore ▶ Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition ▶ Programme d'aide aux musées ▶ Programme d'indemnisation pour les expositions itinérantes au Canada ▶ Programme d'initiatives culturelles ▶ Réseau canadien d'information sur le patrimoine

Contexte

Le fait de raconter nos histoires nous aide à mieux apprécier nos racines, nos valeurs, notre patrimoine commun et nous permet d'exprimer notre diversité. Nous enrichissons aussi les

compétences qui nous sont nécessaires dans la nouvelle économie du savoir.

La mondialisation et l'utilisation croissante des nouvelles technologies et des médias électroniques présentent à la fois des défis et des possibilités pour le secteur culturel du Canada. Les Canadiens et les Canadiennes se convertissent aux nouveaux médias et à Internet à un rythme effarant; on estime à 13 millions le nombre de Canadiens et de Canadiennes qui ont navigué sur le Web en 2000. Dans ce contexte, nous devons renforcer notre capacité de produire et de distribuer du contenu culturel canadien. Il est très important que les Canadiens et les Canadiennes aient accès à de l'information et de la programmation sur le Canada, sa culture et son patrimoine, et qu'il soit possible d'y avoir accès dans les deux langues officielles.

Le ministère du Patrimoine canadien favorise l'accroissement des choix de contenu culturel canadien dans les films, les livres, les festivals, les expositions et au théâtre et l'accès à ce contenu. Le Ministère contribue à la

préservation et à la présentation de notre patrimoine culturel, naturel et scientifique.

L'accroissement des choix culturels canadiens réduit le risque d'assister à une baisse de la disponibilité et de la diversité des produits culturels canadiens. Cet accroissement permet aussi aux Canadiens et aux Canadiennes de jouir d'un environnement culturel qui reflète leurs valeurs.

Le Ministère favorise la production de produits culturels en langue française et en langue anglaise. Il appuie, dans le cadre d'ententes avec les provinces et les territoires, l'enseignement dans la langue officielle de la minorité et la prestation et l'amélioration des services aux communautés de langue officielle en situation minoritaire. Ainsi, le Ministère renforce les avantages et l'importance de la dualité linguistique dans notre pays. Sans cet investissement, le tissu social pourrait s'affaiblir et notre perspective sur le monde devenir plus étroite.

Ressources utilisées : 443,2 millions de dollars (45 p. cent)

Ce montant représente l'estimation la plus juste des ressources du Ministère utilisées pour les programmes, les services et les activités liés à ce résultat stratégique. À la section V figure l'information financière vérifiée par secteur d'activité, telle qu'elle est présentée dans les Comptes publics.

Réalisations

■ Aide à la production de contenu canadien ...

... par l'entremise des films, des émissions de télévision et des vidéos

En octobre 2000, la ministre du Patrimoine canadien a annoncé une nouvelle **Politique canadienne du long métrage** qui porte sur tous les aspects de la production de films, depuis l'étape du scénario jusqu'à celle de la présentation à l'écran. La politique a pour but de faire passer de deux à cinq p. cent d'ici

2005-2006 la part de recettes que les films canadiens perçoivent au guichet des cinémas du pays, en augmentant le budget moyen de production et de marketing.

Investissement croissant dans l'industrie du long métrage

Un montant supplémentaire de 15 millions de dollars a été investi dans la Politique canadienne du long métrage en 2000-2001. Ce montant passera à 50 millions de dollars par année à compter du 1^{er} avril 2001.

Le Fonds canadien de télévision (FCT) intensifie la présence d'émissions canadiennes de télévision de haute qualité dans toutes les régions, dans les deux langues officielles. En 2000-2001, la contribution de 99,5 millions de dollars versée par le Ministère, ajoutée à celles de Téléfilm Canada et du secteur privé représentait un investissement total de 209,5 millions de dollars. Cet investissement a permis de réaliser des projets dont le total des budgets de production s'élève à 682,8 millions de dollars (464 émissions de télévision et 22 longs métrages). En conséquence, le FCT a appuyé la production de 2 424 nouvelles heures d'émissions typiquement canadiennes de qualité diffusées aux heures de grande écoute au cours du seul exercice 2000-2001. Le total des nouvelles heures d'émission ayant reçu une aide financière depuis la création du Fonds en 1996 s'élevait à environ 10 900 heures. En février 2001, la ministre a annoncé une prorogation d'un an du FCT.

Une évaluation du FCT, un examen de l'exécution de programme par des tiers effectué par le vérificateur général du Canada et de vastes consultations publiques ont permis de cerner les questions se rattachant à la régie et à la clarté des objectifs. La ministre a annoncé récemment que l'objectif du FCT serait clairement axé sur la culture; en d'autres termes, le FCT visera à mettre à la disposition des Canadiens et des Canadiennes des émissions de télévision typiquement canadiennes. De plus, la ministre a demandé au conseil d'administration du FCT de mettre sur pied un secrétariat responsable de donner suite aux exigences en matière de régie, de responsabilisation améliorée, de planification opérationnelle et de mesure du rendement.

Une évaluation des risques dans l'ensemble du système a été entreprise à la suite d'un rapport de février 2000 concernant l'examen des pratiques de gestion des divers mécanismes fédéraux qui appuient la production cinématographique et télévisuelle. De plus, un

conseil du système, formé de membres du ministère du Patrimoine canadien, de l'Agence canadienne des douanes et du revenu (ACDR), du FCT et de Téléfilm Canada, a été mis sur pied pour faciliter la diffusion d'information entre les partenaires et assurer ainsi une meilleure coordination des services et une responsabilisation renforcée. Les activités du conseil du système visent à favoriser la viabilité de l'industrie canadienne du film et de la vidéo. En outre, de concert avec l'ACDR, le **Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens** conçoit actuellement un programme de vérification de la certification de contenu canadien s'appliquant aux productions qui ont accès au crédit d'impôt pour production cinématographique ou magnétoscopique canadienne. La mise en œuvre de cette nouvelle initiative de gestion des risques est prévue pour octobre 2001.

... par l'entremise des livres et des magazines

La politique et les programmes d'aide à l'édition du livre permettent de faire en sorte que les Canadiens et les Canadiennes aient accès à des livres canadiens dans un univers marqué par la mondialisation et l'avènement de la numérisation. Depuis les années 1970, l'investissement du gouvernement fédéral dans l'établissement d'une industrie du livre viable appartenant à des intérêts canadiens coïncide avec une augmentation très significative du nombre de nouveaux titres canadiens publiés par des entreprises canadiennes chaque année (nombre qui est passé de 2 000 dans les années 1970 à 12 000 dans les années 1990). Le développement de la communauté des écrivains canadiens d'aujourd'hui est attribuable à cet investissement.

Toutefois, l'exercice 2000-2001 s'est avéré difficile sur le plan financier pour les éditeurs canadiens en raison d'une restructuration du secteur des détaillants. Pour corriger le problème, le Ministère a apporté des modifications au **Programme d'aide au**

développement de l'industrie de l'édition afin qu'il corresponde mieux aux cycles financiers et réponde davantage aux besoins d'encaisse des éditeurs canadiens. Ainsi, plutôt que de verser l'aide financière en janvier, il le fait maintenant en octobre, moment où les éditeurs ont plus besoin de ces fonds.

Au cours des trois prochaines années, 28 millions de dollars supplémentaires serviront à favoriser l'utilisation de nouvelles technologies novatrices et à appuyer l'intensification du développement, du marketing et de la promotion des livres et des auteurs canadiens.

Afin de donner suite aux recommandations formulées par le Comité permanent du patrimoine canadien dans son étude de juin 2000 intitulée *Le défi du changement : étude de l'industrie canadienne du livre*, le Ministère a entrepris deux initiatives visant à appuyer cette industrie. Il a mis sur pied le Comité consultatif sur les statistiques de l'industrie du livre afin de faciliter la coordination et la diffusion des données disponibles au sein de l'industrie du livre. Il a également créé le Forum de l'industrie canadienne du livre dans le but de se pencher sur les préoccupations communes des secteurs tant francophone qu'anglophone.

Créé en 2000, le **Fonds du Canada pour les magazines** (FCM) est le principal moyen d'action du gouvernement fédéral pour offrir un appui à l'industrie canadienne du magazine dans un milieu concurrentiel en évolution. En 2000-2001, plus de 500 éditeurs et associations admissibles ont reçu approximativement 25 millions de dollars pour produire du contenu canadien et renforcer la capacité de l'industrie canadienne du magazine de soutenir la concurrence à long terme. Un examen de cette initiative sera entrepris en 2001-2002 et donnera une idée des résultats obtenus par le FCM.

... par l'entremise de l'enregistrement sonore

Industrie de l'enregistrement sonore

La musique est importante pour notre identité culturelle et notre prospérité. Quatre-vingt deux p. cent des Canadiens et des Canadiennes déclarent qu'elle occupe une grande place dans leur vie (Goldfarb, 1998). L'industrie de l'enregistrement sonore produit environ 16 500 emplois au Canada. Les artistes et les producteurs canadiens ont gagné 337 millions de dollars en 1998 et les ventes au détail d'enregistrements sonores canadiens s'élevaient à 1,2 milliard de dollars en 2000.

Une évaluation du **Programme d'aide au développement de l'enregistrement sonore** s'est terminée en avril 2000. À la suite des conclusions et des recommandations de l'évaluation ainsi que des consultations auprès du secteur, une nouvelle approche à l'égard de la politique et des programmes touchant l'industrie de l'enregistrement sonore a été annoncée en mai 2001; elle doit permettre à l'industrie de prospérer dans la nouvelle économie numérique et de mettre en valeur une voix canadienne originale et forte. Cette approche comporte un nouvel investissement de 28 millions de dollars répartis sur trois ans visant à favoriser le développement des créateurs canadiens, la réalisation de nouvelles œuvres musicales canadiennes, l'établissement de nouvelles possibilités en matière de promotion collective et de partenariats, de même que l'aide à la préservation et à la numérisation d'œuvres musicales canadiennes. Ceux-ci seront regroupés sous le **Fonds de la musique du Canada** dont les activités seront surveillées par un conseil représentatif qui veillera à la réussite des initiatives. Une aide aux entrepreneurs culturels du secteur devrait être annoncée sous peu.

Il est prévu que l'établissement du Fonds de la musique du Canada et l'augmentation du financement fourni auront pour effet :

- d'augmenter les possibilités pour les artistes et les entrepreneurs musicaux canadiens de contribuer de façon importante à l'expression culturelle canadienne;
- d'améliorer l'accès des Canadiens et des Canadiennes aux oeuvres musicales canadiennes;
- d'accroître l'accès des artistes et des entrepreneurs canadiens aux marchés dans un contexte mondial et numérique.

Le degré de réalisation de ces résultats sera mesuré au moyen d'un ensemble d'indicateurs culturels (prix et disques d'or, part du marché) et économiques (redevances aux créateurs et ratios financiers des compagnies d'enregistrement).

... et sous forme numérique

En dépit des efforts déployés dans le passé pour promouvoir la création de contenu typiquement canadien destiné à Internet, des études ont démontré que le contenu actuel demeure limité et difficile à trouver. Les sites Web que les Canadiens et les Canadiennes consultent le plus sont pour la plupart des sites étrangers qui contiennent très peu de contenu canadien, voire aucun. Pour corriger cette lacune, le Ministère a créé, en 2000-2001, l'**Initiative de contenu culturel canadien numérisé (ICCCN)**, qui offre du financement à des organismes fédéraux, notamment la Bibliothèque nationale du Canada et les Archives nationales du Canada, et aux secteurs privé et sans but lucratif afin de stimuler la production de contenu culturel numérisé. L'ICCCN permet ainsi de rendre les importants fonds culturels du Canada plus accessibles aux Canadiens et aux Canadiennes.

L'Encyclopédie canadienne sur Internet

Grâce à un investissement d'un million de dollars, l'ICCCN a joué un rôle de premier plan pour permettre à la fondation Historica de mettre gratuitement à la disposition de tous les Canadiens et Canadiennes l'Encyclopédie canadienne sur Internet.

Au cours des premiers mois qui ont suivi la création de l'ICCCN, le financement dispensé par celle-ci a permis la numérisation de plus de 426 000 images et la création de près de 10 000 nouvelles pages Web culturelles, dans les deux langues officielles. Les collections numériques touchent un large éventail de thèmes et de sujets, notamment des journaux de la Première Guerre mondiale, les premiers ministres du Canada, la Nouvelle-France et la Confédération canadienne.

Canadian Heritage Information Network



Réseau canadien d'information sur le patrimoine

Le **Réseau canadien d'information sur le patrimoine (RCIP)** est un organisme de service spécial du Ministère qui aide les musées du Canada à créer et à gérer du contenu numérique. Le 22 mars 2001, le RCIP et l'ICCCN ont inauguré le **Musée virtuel du Canada (MVC)** qui compte plus de 600 musées participants. Le MVC est un portail Web qui contient des liens à des sites Web donnant accès au contenu de musées de toutes les régions du pays. Au cours de son premier mois d'existence, le Musée virtuel a accueilli sur son site plus de 250 000 visiteurs qui ont fait un nombre impressionnant de demandes d'accès, soit 15 millions. Les visiteurs ont pu consulter les

25 nouvelles expositions virtuelles et une galerie contenant quelque 200 000 images, dont des toiles de l'artiste Emily Carr.

Le RCIP a aussi lancé un nouveau cours en direct sur la gestion de projets de numérisation, a publié une nouvelle édition du document *Évaluation de logiciels de gestion des collections*, connu internationalement, et a ajouté un nouveau titre à sa série de publications sur la propriété intellectuelle. Le site Web du RCIP a attiré environ 2,2 millions de visiteurs en 2000-2001, comparativement à 1,4 million l'année précédente. Le RCIP, qui comprend maintenant 602 institutions, a vu le nombre de ses membres augmenter de près de 12 p. cent. Grâce à ces initiatives, les musées ont été en mesure d'accroître leur capacité à créer et à gérer le contenu numérique.

■ Aide à la présentation de contenu canadien ...

... dans le cadre de manifestations et de festivals artistiques

En 2000-2001, le Ministère a contribué à la présentation au Canada de 184 manifestations et festivals artistiques nationaux et internationaux en investissant 5,3 millions de dollars par l'entremise du **Programme d'initiatives culturelles**. En conséquence, la culture canadienne est devenue plus accessible comme en témoigne le public de plus de 13 millions de personnes qui a assisté aux festivals et aux manifestations. Les Canadiens, les Canadiennes et les visiteurs de l'étranger ont eu l'occasion d'assister à des spectacles offerts par des artistes canadiens de premier plan représentant une multitude de formes d'art, de régions du pays, d'origines et de milieux culturels.

... dans le cadre d'expositions

Le **Programme d'indemnisation pour les expositions itinérantes au Canada** a accompli sa première année complète d'exploitation en

2000-2001. Il accroît l'accès des Canadiens et des Canadiennes aux expositions itinérantes du Canada et de l'étranger en réduisant les frais d'assurance pour les organisateurs. Neuf expositions indemnisées dans le cadre du programme se sont déplacées dans 11 villes canadiennes en 2000-2001. Ces expositions comprenaient, entre autres, *Chefs-d'œuvre impressionnistes du Musée des beaux-arts du Canada* et *Un lieu de liberté : Jean-Paul Riopelle*. Grâce au programme, les institutions vouées au patrimoine qui ont accueilli ces expositions ont économisé environ deux millions de dollars en frais d'assurance; sans cette aide, il est peu probable que les expositions auraient été mises en circulation.

Les **Services de transport d'expositions** de l'Institut canadien de conservation aident les musées et les archives à rendre accessibles des expositions en les transportant à des sites de présentation temporaires à travers le pays. En 2000-2001, grâce à ces services, les Canadiens et les Canadiennes ont pu voir 88 collections d'art et du patrimoine dans différentes régions du Canada. Par exemple, l'exposition *Ontario Time Ship 2000* a été présentée dans 23 communautés différentes et a accueilli plus de 100 000 visiteurs en Ontario.

Le **Programme d'aide aux musées** offre une aide financière aux musées canadiens ne relevant pas du gouvernement fédéral, sans but lucratif et gérés par des professionnels, ainsi qu'à des organismes connexes. En 2000-2001, 8,8 millions de dollars ont été versés à des expositions itinérantes, à des initiatives multimédias et à d'autres activités de préservation, ce qui a permis aux Canadiens et aux Canadiennes des quatre coins du pays d'avoir accès à leur patrimoine matériel et culturel.

Journée des musées montréalais

La Région du Québec du Ministère a soutenu la Journée des musées montréalais qui s'est tenue le 27 mai 2000. La journée a connu un immense succès avec plus de 90 000 entrées dans les divers musées, soit une hausse de 55 p. cent par rapport à l'année précédente.

■ **Aide à la protection du patrimoine culturel du Canada ...**

... par l'entremise de la politique du droit d'auteur

Le droit d'auteur permet aux créateurs d'être rémunérés équitablement pour leurs œuvres et comporte un mécanisme grâce auquel le riche patrimoine culturel du Canada est plus accessible et peut être diffusé. La participation du ministère du Patrimoine canadien à l'élaboration de politiques internationales et à la négociation de traités à l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle a hissé le Canada au premier rang des pays qui se penchent sur les questions relatives à la propriété intellectuelle.

En collaboration avec Industrie Canada, le ministère du Patrimoine canadien a entrepris le processus d'actualisation de la *Loi sur le droit d'auteur*. Les résultats de cette initiative doivent être déposés au Parlement en 2002. De concert avec Industrie Canada, le Ministère a publié en juin 2001 des documents de consultation portant sur les questions de droit d'auteur à l'ère numérique et les licences obligatoires de retransmission de signaux radiophoniques par Internet. Les intervenants concernés par le droit d'auteur et le grand public ont été invités à présenter leurs observations ayant trait aux questions numériques et à la retransmission.

... par l'entremise d'activités de conservation

CANADIAN
CONSERVATION
INSTITUTE



INSTITUT
CANADIEN DE
CONSERVATION

L'Institut canadien de conservation (CCI) est un organisme de service spécial du Ministère qui a pour mandat de promouvoir la préservation et l'entretien des objets et des collections du patrimoine du Canada et de faire avancer la pratique, la science et la technologie de la conservation. Il travaille en étroite collaboration avec des centaines de musées, d'établissements d'enseignement et d'autres organismes voués au patrimoine afin de les aider à mieux préserver leurs collections. En 2000-2001, l'ICC a offert de la formation à des spécialistes de la conservation, plus précisément à 266 Canadiens et Canadiennes et à 15 personnes de l'étranger.

Au cours des dernières années, l'ICC a effectué, en collaboration avec l'industrie papetière, la recherche fondamentale entourant l'élaboration d'une nouvelle norme canadienne pour le « papier permanent ». Cette norme, officiellement adoptée par le Conseil canadien des normes en septembre 2000, encouragera la production et l'utilisation du « papier permanent », garantissant ainsi que les documents et livres actuels resteront accessibles et utilisables pour les siècles à venir.

L'Institut a amélioré son site Web (<http://www.cci-icc.gc.ca>) en 2000-2001. En conséquence, le nombre de personnes qui ont consulté ce site est passé de 70 586 en 1999-2000 à 105 072 en 2000-2001, ce qui donnera lieu à une meilleure compréhension de la nécessité de préserver les objets du patrimoine pour les générations actuelles et futures.

... par l'entremise de la protection des biens culturels

La *Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels* encourage les Canadiens et les Canadiennes à donner ou à vendre des biens culturels importants à des musées, à des bibliothèques et à des archives et à conserver de tels biens au Canada afin de préserver notre patrimoine. En 2000, les Canadiens et les Canadiennes ont ainsi donné des biens culturels d'un intérêt exceptionnel et d'une importance nationale d'une valeur de plus de 110 millions de dollars. De plus, la ministre du Patrimoine canadien a accordé 1,1 million de dollars de subventions pour aider des établissements voués au patrimoine à rapatrier des biens culturels au Canada ou à acheter des biens culturels qui auraient autrement été exportés de façon permanente. Une subvention a notamment été accordée pour acheter la toile *Espagne* de Jean-Paul Riopelle.

■ **Promotion de la dualité linguistique ...**

... par l'entremise de l'enseignement dans la langue de la minorité

En 2000-2001, le Ministère a versé, dans le cadre d'ententes bilatérales, 152,4 millions de dollars aux provinces et aux territoires afin d'appuyer leurs efforts pour améliorer l'accès à une éducation de qualité dans la langue de la minorité à tous les niveaux d'enseignement. Des données préliminaires de Statistique Canada indiquent qu'actuellement, environ 150 000 jeunes francophones étudient dans près de 700 écoles françaises hors Québec, et que plus de 100 000 jeunes anglophones étudient dans 360 établissements de langue anglaise au Québec. Les données de Statistique Canada démontrent que, depuis 1995-1996, la proportion (cinq p. cent) des élèves inscrits dans les programmes d'enseignement dans la langue de la minorité demeure relativement stable.

Centre scolaire et communautaire à Summerside

À la suite d'un jugement de la Cour suprême du Canada, en janvier 2000, qui reconnaissait le droit des parents francophones de Summerside d'obtenir une école primaire de langue française, le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard s'est engagé auprès des parents francophones à rendre accessible l'enseignement en français dans des installations homogènes dans la région de Summerside-Miscouche.

Le 13 octobre 2000, la ministre du Patrimoine canadien annonçait l'octroi d'un appui financier de 3,9 millions de dollars pour la construction d'un centre scolaire et communautaire à Summerside.

Le Ministère a, en outre, poursuivi la mise en œuvre des mesures spéciales visant à consolider les structures de gestion scolaire et les institutions postsecondaires francophones hors Québec. C'est ainsi qu'en mars 2001, le Ministère a annoncé la signature d'une entente spéciale avec le Manitoba en vue d'améliorer la qualité des programmes d'éducation dans la langue de la minorité.

... par l'entremise de services dans la langue de la minorité

Le Ministère a versé aux provinces et aux territoires, dans le cadre d'ententes bilatérales, plus de 12 millions de dollars, en 2000-2001, pour appuyer la prestation des services autres que l'éducation dans la langue de la minorité, qui sont offerts par les provinces et les territoires dans la langue de la minorité. Ainsi l'Alberta a conclu un accord de collaboration visant à mettre en valeur la langue et la culture françaises ainsi qu'à accroître la visibilité de la communauté franco-albertaine lors des VIII^{es} Championnats du monde d'athlétisme et des IV^{es} Jeux de la Francophonie.

Toutes les ententes signées par le Ministère avec les provinces et les territoires en 2000-2001 étaient assorties de plans d'action provinciaux ou territoriaux décrivant les mesures envisagées. Toutes les ententes signées par le Ministère avec les provinces et les territoires en 2000-2001 étaient assorties de plans d'action provinciaux ou territoriaux décrivant les mesures envisagées et les résultats visés. Les provinces et les

territoires rendront public chaque année un rapport sur la mise en oeuvre de leurs plans d'action. Ces rapports permettront au Ministère de mieux informer les Canadiens et les Canadiennes des retombées des investissements fédéraux dans le domaine des langues officielles.



L'excellence chez les gens

Force dans la diversité et excellence dans la créativité, l'innovation, la réussite et le leadership communautaire.

Principal engagement en matière de résultats	Résultats prévus	Programmes, services et activités
Offrir aux Canadiens et aux Canadiennes plus d'occasions de participer et de se produire afin de développer pleinement leur créativité, leur capacité d'innovation et leur talent.	<ul style="list-style-type: none">• Les Canadiens et les Canadiennes prennent part à des activités qui favorisent le développement de leurs habiletés et de leurs talents, notamment dans le monde des arts, de la culture, du patrimoine et du sport.• Les Canadiens et les Canadiennes sont des créateurs et des acteurs aux niveaux les plus élevés dans le monde des arts, de la culture, du patrimoine et du sport.• Les citoyens sont engagés dans la vie communautaire et ils assurent un leadership efficace.	<ul style="list-style-type: none">▶ Ententes en matière d'enseignement en langue seconde▶ Initiative Premières œuvres▶ Jeux olympiques de 2000▶ Jeux paralympiques de 2000▶ Programme d'aide aux athlètes▶ Programme Jeunesse Canada au travail▶ Programme national de formation dans le secteur des arts

Contexte

Le ministère du Patrimoine canadien incite les gens à participer en grand nombre dans les arts, le sport et les organismes communautaires afin de favoriser et de reconnaître l'excellence.

Ainsi, il permet aux Canadiens et aux Canadiennes d'exploiter leur créativité et de démontrer leur sens de l'innovation et leur talent.

Les consultations pancanadiennes de 2000-2001 menées par le Ministère sur les politiques culturelles et sportives ont renforcé la place accordée aux activités sportives et culturelles par les Canadiens et les Canadiennes. Elles ont également confirmé l'importance d'investir dans la jeunesse afin que les jeunes puissent exploiter leur créativité et poursuivre des carrières à l'échelle internationale. Les jeunes artistes canadiens sont de puissants instruments

de changement et d'innovation, et les performances internationales des athlètes et artistes canadiens incitent d'autres jeunes à suivre leurs traces.

Le Ministère permet aux Canadiens et aux Canadiennes de perfectionner leurs capacités artistiques et athlétiques. Il appuie l'enseignement en langue seconde, ce qui augmente les perspectives de carrière et contribue à une meilleure compréhension des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Il participe à la prestation de la Stratégie emploi jeunesse du gouvernement fédéral, en offrant aux jeunes Canadiens et Canadiennes des expériences de travail réelles dans les domaines de la culture, du patrimoine et du sport, dont certaines exigent la connaissance de l'anglais et du français.

En plus de contribuer à l'acquisition de nouvelles compétences et d'une plus grande confiance, les programmes du Ministère favorisent la participation des Canadiens et des Canadiennes et augmentent leur sentiment d'avoir une place dans la société. Le risque associé au fait de ne pas investir dans ces

programmes consisterait en une diminution de la créativité et de l'innovation au pays. Dans le domaine du sport, cela se traduirait par un moins grand nombre d'athlètes de calibre international et une diminution du taux global de participation.

Ressources utilisées : 90,5 millions de dollars (9 p. cent)

Ce montant représente l'estimation la plus juste des ressources du Ministère utilisées pour les programmes, les services et les activités liés à ce résultat stratégique. À la section V figure l'information financière vérifiée par secteur d'activité, telle qu'elle est présentée dans les Comptes publics.

Réalisations

■ Aide au développement du savoir, des compétences et des talents ...

... par l'entremise de l'enseignement de la langue seconde

En 2000-2001, le Ministère a versé aux provinces et territoires plus de 41 millions de dollars pour les aider à offrir des programmes de langue seconde de qualité. Actuellement, 2,7 millions de jeunes Canadiens et Canadiennes (52 p. cent des effectifs des écoles primaires et secondaires) apprennent le français ou l'anglais comme langue seconde, dont plus de 300 000 dans des programmes d'immersion. Le nombre d'inscriptions s'étant stabilisé au cours des dernières années, le Ministère entend augmenter les occasions d'apprentissage de la langue seconde.

... par l'entremise d'allocations de subsistance et d'entraînement aux athlètes

En 2000-2001, le Ministère a apporté d'importantes modifications au **Programme d'aide aux athlètes**. Le budget a été augmenté de 60 p. cent pour atteindre 14,75 millions de dollars permettant ainsi une hausse des allocations de subsistance et d'entraînement distribuées. Le programme a aussi été simplifié

en passant de huit à deux niveaux d'aide aux athlètes (1 100 dollars et 500 dollars par mois). Au total, 1 374 athlètes, dont 182 ayant une déficience, ont bénéficié du programme. Tous les 472 athlètes ayant représenté le Canada aux Jeux olympiques et paralympiques de 2000, à Sydney (Australie), ont reçu une aide du programme. De plus, 509 athlètes ont obtenu des fonds supplémentaires destinés à couvrir une partie de leurs frais d'études postsecondaires au cours de leur carrière sportive ou par la suite. Ce genre de soutien financier permet aux athlètes de se consacrer plus entièrement à leur entraînement et à la préparation des compétitions. Cet impact sera examiné de plus près lors d'une évaluation du programme en 2002-2003.

... par l'entremise de la formation et du perfectionnement dans le secteur des arts

Dans le cadre du **Programme national de formation dans le secteur des arts**, le ministère du Patrimoine canadien a versé, en 2000-2001, 10,7 millions de dollars aux meilleurs établissements canadiens de formation professionnelle en arts de la scène qui préparent les jeunes talents canadiens à une carrière professionnelle. Cet impact sera évalué plus à fond à l'automne 2001.



Le Programme national de formation dans le secteur des arts a permis à Isabel Bayrakdarian d'étudier au Royal Conservatory of Music et de participer au Canadian Opera Company Ensemble Studio. À 22 ans, elle

poursuivait des études spécialisées en génie biomédical à l'Université de Toronto et chantait à temps partiel. À la fin de ses études, en 1997, M^{me} Bayrakdarian a remporté l'audition du Metropolitan Opera, à laquelle participaient plus de 2 000 candidats. Encouragée par ce succès, elle a entrepris une carrière en musique et depuis lors, elle triomphe en Amérique du Nord et en Europe.

Source : <http://www.bayrakdarian.com>

... par l'entremise de la contribution des jeunes aux activités artistiques et créatives

Le ministère du Patrimoine canadien a entrepris une vaste consultation et une analyse des politiques grâce auxquelles il connaît mieux les avantages de mettre à contribution les jeunes Canadiens et Canadiennes aux activités artistiques et créatives. L'**Initiative Premières œuvres** du Ministère a permis de favoriser et d'appuyer les jeunes créateurs en réunissant à leur intention les programmes du gouvernement, des organismes culturels et des organismes artistiques communautaires. Des projets-pilotes réussis ont amené le développement de partenariats novateurs. Par exemple, l'Initiative Premières œuvres a mis en relation la Labrador Inuit Association et un groupe de jeunes musiciens par le truchement de l'Initiative des centres urbains polyvalents pour les jeunes Autochtones, ce qui a eu un impact positif sur le bien-être des jeunes et de leur collectivité.

■ Aide aux athlètes aux plus hauts niveaux ...

... par l'entremise de la participation aux manifestations sportives internationales

La performance exceptionnelle du Canada aux **Jeux paralympiques de 2000** à Sydney (il a remporté le plus grand nombre de médailles et son équipe a été classée au premier rang) peut être attribuée aux efforts du Ministère pour mettre l'accent sur la performance et pour intégrer les programmes de l'équipe nationale pour les athlètes canadiens handicapés aux sports les plus populaires. Le nouveau programme de financement des sports, introduit en 1998-1999, a permis à un plus grand nombre d'athlètes canadiens handicapés de recevoir une aide financière par le biais du Programme d'aide aux athlètes. Cela a également permis à un plus grand nombre de fédérations et organismes sportifs nationaux voués aux athlètes handicapés de consacrer plus de ressources à ce secteur du système sportif canadien.

À l'image de toutes les manifestations sportives internationales d'envergure, les **Jeux olympiques de 2000** à Sydney ont constitué une occasion idéale d'acquérir des connaissances et d'avoir un aperçu du développement du sport de haut niveau, ainsi que d'établir des liens avec des partenaires internationaux du monde du sport. Bien que le Canada ait obtenu à Sydney les mêmes résultats, en termes d'athlètes s'étant classés parmi les huit premiers, qu'à Atlanta en 1996, l'équipe canadienne a remporté à Sydney un moins grand nombre de médailles qu'à Atlanta. La participation du Canada aux Jeux de Sydney a été financée en partie grâce à l'appui accordé par Sport Canada à l'Association olympique canadienne et aux fédérations nationales de sport pour la préparation des athlètes olympiques.

■ Aide à la création d'emplois

... par l'entremise de la Stratégie emploi jeunesse du gouvernement fédéral

Le **Programme Jeunesse Canada au travail** du Ministère (JCT), qui est un volet de la Stratégie emploi jeunesse du gouvernement fédéral, vise à aider les jeunes Canadiens et Canadiennes à acquérir de l'expérience de travail, à réussir la transition de l'école au monde du travail dans des domaines liés aux programmes du Ministère tels que le patrimoine, les langues officielles, les jeunes Autochtones en milieu urbain, les sciences et la technologie, et les activités internationales.

Depuis 1996-1997, le Ministère a dépensé 56 millions de dollars pour offrir plus de 12 770 emplois d'été et stages à des étudiants et des diplômés sans emploi ou sous-employés. En 1999-2000, 94 p. cent des participants au volet des stages internationaux du programme ont obtenu un emploi à temps plein à la fin de leur stage, tandis que six p. cent sont retournés aux études. Au cours du même exercice, parmi les participants au volet Jeunesse Canada au travail en sciences et technologie, 87 p. cent sont entrés sur le marché du travail et 8,5 p. cent sont retournés aux études.

Jeunesse Canada au travail dans les établissements voués au patrimoine

En 2000-2001, Jeunesse Canada au travail dans les établissements voués au patrimoine a permis à 913 jeunes Canadiens et Canadiennes d'acquérir une expérience pratique dans des emplois liés à la culture et au patrimoine.

Selon les témoignages des étudiants et des employeurs, les quelque 2 500 étudiants embauchés dans le cadre du volet d'été de JCT ont apporté de l'énergie et des idées nouvelles, ont acquis de l'expérience qui les rend concurrentiels et ont établi des contacts professionnels. Le Ministère a versé

9,49 millions de dollars au programme en 2000-2001.

Jeunesse Canada au travail dans les deux langues officielles

En 2000-2001, le volet Jeunesse Canada au travail dans les deux langues officielles a permis à plus de 1 000 jeunes de se trouver un emploi dans leur domaine d'études tout en perfectionnant leurs compétences linguistiques.

En plus d'offrir de l'expérience de travail, certains volets du Programme Jeunesse Canada au travail permettent aux Canadiens et aux Canadiennes de créer des liens avec le reste du Canada et entre eux en leur donnant l'occasion de travailler dans des régions du pays autres que la leur.

Les commentaires suivants reflètent la pensée des participants à Jeunesse Canada au travail :

J'ai visité des coins du Canada que je ne connaissais pas; j'ai vu des choses que je n'avais jamais vues; j'ai fait des choses que je n'avais jamais faites. Cet été a été la plus belle expérience de ma vie.

Jennifer, Newmarket, Ontario

Je ne m'étais jamais sentie aussi privilégiée de faire partie de quelque chose... mon travail était extraordinaire et j'ai mûri cet été comme jamais auparavant.

Marla, Saskatoon, Saskatchewan

Grâce à ce programme, l'entreprise a pu m'embaucher pour l'été. Je possède maintenant de l'expérience dans mon domaine d'études, ce qui est essentiel pour mon futur emploi.

Mélanie, Sainte-Anne-du-Ruisseau, Nouvelle-Écosse.

Ce genre d'expérience ne s'apprend pas à l'école.

Michelle, Cap-Rouge, Québec



Mise en valeur de nos ressources

La mise en valeur de nos ressources et des infrastructures à l'échelle communautaire, institutionnelle et industrielle permet de soutenir et de promouvoir la diversité culturelle et la cohésion sociale au Canada.

Principal engagement en matière de résultats	Résultats prévus	Programmes, services et activités
<p>Offrir aux Canadiens et aux Canadiennes un appui pour un secteur culturel plus diversifié et plus durable.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les organisations vouées aux arts, à la culture et au patrimoine sont bien gérées et jouissent d'une plus grande autonomie. • Les organisations vouées aux arts, à la culture et au patrimoine sont pertinentes et ancrées dans leurs communautés. • Les secteurs public et privé créent un milieu favorable aux arts, à la culture et au patrimoine. 	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Consolidation des arts ▸ Consultations avec le secteur des arts ▸ Journées internationales des arts et du patrimoine
<p>Offrir aux Canadiens et aux Canadiennes un encouragement et un soutien pour bâtir une société inclusive qui respecte les différences et qui valorise notre citoyenneté commune.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les Canadiens et les Canadiennes contribuent à bâtir une société qui n'exclut personne et qui possède des valeurs communes. • Les institutions publiques incluent et reflètent la diversité de la population canadienne qu'elles servent. • Les Autochtones, les communautés de langue officielle et les collectivités ethnoculturelles sont prospères et contribuent à la société canadienne. 	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Consultations sur une politique canadienne du sport ▸ Ententes Canada-communautés ▸ Ententes sur les langues autochtones ▸ Initiative des centres urbains polyvalents pour les jeunes Autochtones ▸ Initiative des langues autochtones ▸ Initiative du secteur bénévole et communautaire ▸ Mettons fin au racisme! ▸ Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle ▸ Programme d'accès des Autochtones du Nord à la radiotélédiffusion ▸ Programme d'aide aux organisations autochtones représentatives ▸ Programme d'aide aux organismes nationaux de sport ▸ Programme de promotion des femmes autochtones ▸ Programme des centres d'amitié autochtones ▸ Programme du multiculturalisme

Contexte

L'inclusion sociale est liée à la capacité des communautés d'un bout à l'autre du pays de favoriser la participation des citoyens à la vie politique, sociale et culturelle du Canada. La prestation d'un appui aux centres urbains polyvalents pour les jeunes Autochtones et les investissements dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire, par exemple, contribuent à mettre en valeur nos ressources et à édifier une société où chacun a sa place. Sans ces programmes, nous pourrions nous priver de la précieuse contribution de citoyens et de citoyennes et tous les avantages de la diversité canadienne. Il importe que les organisations bénévoles puissent contribuer à la vie des communautés qu'elles desservent et à la cohésion sociale.

Le ministère du Patrimoine canadien s'emploie à mettre en valeur les ressources du secteur culturel à but non lucratif. Les institutions vouées aux arts et au patrimoine ont besoin de

stabilité financière et d'une gestion efficace pour rester viables et productives, pour atteindre leurs objectifs et pour acquérir les compétences leur permettant de fonctionner dans la nouvelle économie du savoir. Faute de quoi, les institutions canadiennes risquent d'offrir moins de productions et de programmes, ce qui réduirait l'accès des Canadiens et des Canadiennes à leur propre culture dans leurs communautés.

Afin de donner suite aux recommandations du Comité permanent du patrimoine canadien relativement à l'amélioration du système sportif canadien, le Ministère a procédé à de vastes consultations dans tout le pays. Le Ministère est en train de définir une nouvelle politique en matière de sport qui améliorera la capacité des fédérations et des organisations sportives à remplir leur mandat à l'égard des athlètes de haut niveau et incitera les gens à participer en grand nombre aux activités sportives.

Ressources utilisées : 194 millions de dollars (20 p. cent)

Ce montant représente l'estimation la plus juste des ressources du Ministère utilisées pour les programmes, les services et les activités liés à ce résultat stratégique. À la section V figure l'information financière vérifiée par secteur d'activité, telle qu'elle est présentée dans les Comptes publics.

Réalisations

■ Appui pour un secteur culturel plus diversifié et plus durable ...

... par l'entremise de consultations avec le secteur des arts

Le Ministère a mené des consultations pancanadiennes en vue de l'élaboration d'un cadre devant guider le soutien fédéral versé aux arts. Ces consultations ont pris la forme de tables rondes avec des artistes, des travailleurs des milieux culturel et communautaire et des universitaires (16 tables rondes dans 10 villes, y

compris une table ronde pour les Autochtones), d'une tribune électronique et de rencontres bilatérales avec des citoyens, des responsables, des organismes, des provinces et des associations. Les résultats de ces consultations guideront l'élaboration et la mise en oeuvre de programmes pendant les trois prochaines années. Une portion du nouvel investissement dans la culture canadienne qui a été annoncé en mai 2001, favorisera la croissance, le développement et la diversité dans le secteur des arts.

Les consultations ont également permis au Ministère de se constituer un réseau plus complet de contacts au sein des groupes d'artistes autochtones ainsi que d'acquérir une expérience pratique de la discussion en direct de questions liées aux arts.

... par l'entremise de la consolidation des arts

Le Ballet national du Canada

En 2000-2001, la Région de l'Ontario du Ministère versait 970 000 dollars afin d'aider le Ballet national du Canada à examiner sa structure et ses pratiques de gestion, mettre à niveau ses systèmes informatiques, renforcer ses activités de marketing et de promotion et élaborer une stratégie d'éducation du public. Cette aide s'est soldée par une amélioration des pratiques de gestion et une diminution des coûts d'administration.

Le Ministère a continué d'examiner des moyens d'encourager la viabilité durable et l'autonomie des organisations vouées aux arts grâce à des partenariats avec le secteur privé et des fondations, à un recours plus stratégique aux outils de programme en vigueur et à un meilleur usage des mécanismes fiscaux existants. Le soutien financier consenti par ce programme a contribué aux conditions qui ont permis à Ballet BC de devenir l'un des principaux corps de ballet au pays. De plus, le Theatre Calgary a pu enregistrer des excédents budgétaires pendant quatre ans et se constituer une réserve de plus d'un million de dollars. Grâce à l'aide financière du Ministère en 2000-2001, de nouvelles initiatives de consolidation ont été élaborées en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan et en Nouvelle-Écosse. De plus, le Ministère a investi, au cours de la même année, 200 000 dollars dans une initiative de mentorat afin d'apporter une aide directe à des projets de stabilisation qui démarraient.

... par l'entremise d'une sensibilisation accrue aux arts et au patrimoine

En partenariat avec le Conseil des Arts du Canada, les Archives nationales du Canada, le Musée canadien des civilisations, le Centre national des Arts, la Bibliothèque nationale du Canada, la Société Radio-Canada et les associations de musées des quatre coins du pays, le ministère du Patrimoine canadien fait la promotion des événements suivants :

- Journée mondiale du théâtre (27 mars);
- Journée internationale de la danse (29 avril);
- Journée internationale des musées (18 mai);
- Journée internationale de la musique (1^{er} octobre);
- Journée mondiale de la poésie, nouvellement créée (21 mars).

Plus de 1 500 personnes ont pris part à une activité tenue à Montréal dans le cadre de la Journée internationale de la danse 2000, et plus de 3 000 jeunes Canadiens et Canadiennes ont participé à un jeu-questionnaire interactif sur Internet marquant la Journée internationale des musées. Ces activités spéciales ont fait davantage connaître et apprécier les arts et le patrimoine au Canada en célébrant les réalisations d'artistes canadiens et en encourageant tous les Canadiens et toutes les Canadiennes à vivre les arts et à apprécier le patrimoine préservé dans nos musées.

■ **Encouragement et soutien pour bâtir une société inclusive ...**

... par l'entremise d'un appui aux communautés de langue officielle

Afin de renforcer la contribution des institutions fédérales au développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire, le Ministère a procédé, en juin 2000, au lancement de la nouvelle initiative de **Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle** (PICLO). Le Ministère a transféré un financement de contrepartie de

845 000 dollars à des ministères et organismes fédéraux, en 2000-2001, pour les encourager à appuyer les communautés par le biais de partenariats et de mécanismes de collaboration. Bien que récent, le PICLO a déjà permis d'amorcer un changement de culture au sein de l'appareil fédéral où l'on travaille maintenant de plus près avec les communautés de langue officielle. L'évaluation du PICLO est prévue en 2004-2005.

Ententes dans le cadre du Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle

Dans le cadre de cette nouvelle initiative, le Ministère a signé des protocoles d'entente avec le Conseil des Arts du Canada, Téléfilm Canada, Industrie Canada et Santé Canada.

En 2000-2001, grâce à l'appui du ministère du Patrimoine canadien (33,4 millions de dollars), principalement dans le cadre d'**ententes Canada-communautés**, quelque 350 organismes et institutions ont contribué à accroître la capacité des communautés minoritaires de langue officielle de vivre dans leur langue. Au cours des trente dernières années, la vie communautaire de ces collectivités a été dynamisée grâce à 71 centres communautaires et culturels, 348 coopératives de services, 34 radios communautaires et 60 journaux et périodiques. Au printemps de 2002, le Ministère entreprendra une évaluation des retombées de son appui.

En juin 2000, la signature de l'entente Canada-communauté francophone de l'Ontario a marqué la conclusion du renouvellement d'ententes quinquennales visant l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

... par l'entremise d'un appui aux communautés autochtones

L'évaluation du **Programme des centres d'amitié autochtones**, qui s'est achevée en mars 2001, mentionne l'efficacité avec laquelle l'Association gère le programme. Elle indique aussi que le transfert de l'administration du programme à l'Association a accru la capacité de contrôle et l'autonomie des Autochtones et contribué au perfectionnement des compétences des employés des organisations communautaires.

Dans sa troisième année de fonctionnement, l'**Initiative des centres urbains polyvalents pour les jeunes Autochtones** aborde un large éventail de préoccupations propres aux jeunes Autochtones en milieu urbain, dont l'éducation, l'emploi, les aptitudes à la vie quotidienne et la culture autochtone. Le Ministère a conclu des accords de contribution avec 14 organisations autochtones chargées de l'administration et de l'exécution de l'Initiative, a tenu un atelier national des partenaires de l'Initiative à Winnipeg et a élaboré des produits de communication visant à en faire la promotion. Le succès à court terme du programme se mesure notamment, chez les jeunes Autochtones, par de meilleures capacités de recherche d'emploi, une fierté et un esprit d'initiative plus grands et des liens plus étroits avec la communauté. L'Initiative à long terme, favorise la réussite scolaire et professionnelle, de meilleures aptitudes au quotidien ainsi qu'une plus grande estime de soi chez les jeunes Autochtones.

L'**Initiative des langues autochtones** vise à favoriser le maintien, la revitalisation et la croissance des langues autochtones. Cette Initiative est exécutée conjointement par le ministère du Patrimoine canadien, l'Assemblée des Premières nations, l'Inuit Tapirisat du Canada et le Ralliement national des Métis et leurs organismes affiliés. Le succès à court

terme de l'Initiative se mesure notamment par le nombre et la qualité croissants des projets relatifs aux langues autochtones et par une plus grande sensibilisation aux langues autochtones. À long terme, le succès de l'Initiative se mesure notamment par une augmentation du nombre de personnes parlant les langues autochtones et par la transmission accrue des langues autochtones aux générations montantes.

De plus, le Ministère aide les communautés et les organisations autochtones à préserver et à promouvoir leurs cultures et leurs langues grâce à un certain nombre d'initiatives. Ce sont notamment le **Programme d'aide aux organisations autochtones représentatives**, le **Programme de promotion des femmes autochtones**, le **Programme d'accès des Autochtones du Nord à la radiotélédiffusion** et les ententes de langue conclues avec les Territoires du Nord-Ouest, le Yukon et le Nunavut.

Le Programme des Autochtones a terminé en juin 2000 une évaluation des besoins du Programme d'accès des Autochtones du Nord à la radiotélédiffusion. Cette étude a fait le relevé de ce dont les radiodiffuseurs du Nord avaient besoin pour mieux produire et diffuser les émissions de radio et de télévision autochtones et, ce faisant, contribuer à la préservation des cultures autochtones.

... par l'entremise d'un appui aux minorités ethniques et visibles

Chaque année, un rapport annuel sur l'application de la *Loi sur le multiculturalisme canadien* est déposé au Parlement. Le rapport de 1999-2000 faisait appel à une approche axée sur les résultats pour l'évaluation de l'efficacité des politiques et des activités fédérales se rapportant au multiculturalisme. Il faisait état de résultats stratégiques à long terme pour ce qui est de la politique, de l'exécution des services et de la gestion des ressources humaines dans 18 institutions fédérales. Il comportait aussi

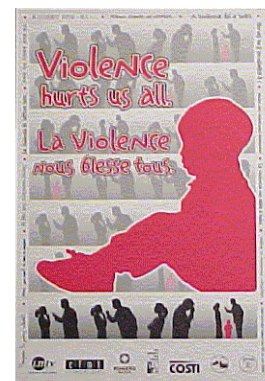
quatre études de cas portant sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada, Santé Canada, la Gendarmerie royale du Canada et le Conseil des Arts du Canada.

Le **Programme du multiculturalisme** participe à la Stratégie du gouvernement fédéral de prévention de la violence familiale ainsi qu'à des activités dans ce domaine depuis 1991. Il œuvre avec la presse ethnique en vue de la prestation d'information sur la violence familiale aux Canadiens et aux Canadiennes dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais, groupe que les initiatives d'éducation publique ne joignent généralement pas.

Avec une aide financière annuelle de 215 000 dollars depuis 1997, et le concours de quatre organisations non gouvernementales (Bouclier d'Athéna : Services familiaux, à Montréal, COSTI-IIAS Immigrant Services, à Toronto, Vancouver and Lower Mainland Multicultural Family Support Services et People's Law School, aussi à Vancouver), 55 émissions de

télévision et 66 émissions de radio sur les conséquences pour les enfants des actes de violence contre la conjointe ont été produites et diffusées à un public évalué à plus de trois millions de Canadiens et de Canadiennes. De plus, la chaîne multilingue CFMT-TV a produit un message d'intérêt public de 30 secondes sur cette importante question dans 16 langues à l'intention des radiodiffuseurs ethniques des quatre coins du pays. La diffusion volontaire du message équivalait à plus de trois millions de dollars de temps d'antenne gratuit.

Les documents et articles relatifs à la campagne **Mettons fin au racisme!** (affiches, autocollants, trousse à l'intention des enseignants) ont été



distribués aux écoles primaires et secondaires du pays. Il était aussi possible de commander ces documents au moyen de la ligne téléphonique sans frais et du site Internet. Quelque 58 000 affiches, 330 000 autocollants et 580 000 brochures ont été distribués. Des 3 300 demandes de renseignements reçues par la ligne sans frais, 46 p. cent avaient été faites en mars, le mois de pointe de la campagne. Le site Internet a également reçu 43 922 visiteurs en mars, comparativement à 10 395 par mois en moyenne pendant le reste de l'année. Le message Mettons fin au racisme! a été diffusé sur MuchMusic, MusiquePlus, Radio-Canada, YTV, Télétoon, TVA et APTN (réseau autochtone). Il a été vu par 2,3 millions de téléspectateurs anglophones et 2,2 millions de téléspectateurs francophones.

... par l'entremise de consultations pour l'élaboration d'une politique canadienne du sport

En mai 2000, le Ministère annonçait la mise en branle de consultations pancanadiennes en vue de l'élaboration d'une politique canadienne du sport et d'un plan d'action connexe. Cette initiative s'inscrivait dans la réponse du gouvernement au rapport rendu public en 1998 du Sous-comité de l'étude du sport au Canada relevant du Comité permanent du patrimoine canadien intitulé *Le sport au Canada – C'est l'affaire de tous et de toutes* (rapport Mills). La nouvelle politique du Ministère énoncera une vision pancanadienne claire, visera des résultats tangibles et réalistes et définira des priorités pour le sport au Canada.

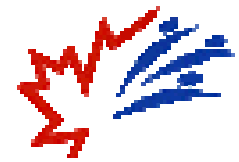
Parmi le millier et plus de participants à ces consultations figuraient des personnes liées au monde du sport à tous les niveaux et à différents titres, des représentants de fédérations nationales et provinciales de sport, des milieux de l'enseignement et des média, ainsi que des commanditaires et des athlètes professionnels. Les provinces et les territoires qui ont pris part aux consultations avec le gouvernement fédéral ont montré un fort esprit de collaboration.

Les principaux documents concernant les consultations qui sont disponibles sur Internet, fournissaient des renseignements de base sur le Sommet national sur le sport qui s'est tenu en avril 2001.

... par l'entremise d'un appui aux organismes de sport

En 2000-2001, Sport Canada, en vertu du **Programme d'aide aux organismes nationaux de sport**, a versé 40,4 millions de dollars au titre du fonctionnement à 51 fédérations nationales de sport,

11 organismes multisports et huit centres nationaux de sport. Les organisations indiquent que ces fonds contribuent à



l'amélioration de la planification, de la gestion et de l'élaboration de programmes pour les athlètes canadiens de manière à aider ceux-ci à atteindre les plus hauts niveaux de compétition internationale. En 2000-2001, plus de 41 000 athlètes canadiens ont participé à des compétitions de championnat dans des disciplines appuyées par l'intermédiaire d'une fédération nationale de sport par Sport Canada. Cette aide financière a également permis aux associations, organisations et centres de sport du pays d'établir des normes élevées sur le plan de l'équité, de la reddition de comptes et de l'usage des deux langues officielles.

Les 38 fédérations nationales de sport qui ont reçu un financement de base du Ministère ont toutes signé des ententes de responsabilisation et de financement en matière de sport en vertu desquelles elles s'engagent à respecter certains objectifs stratégiques visant à :

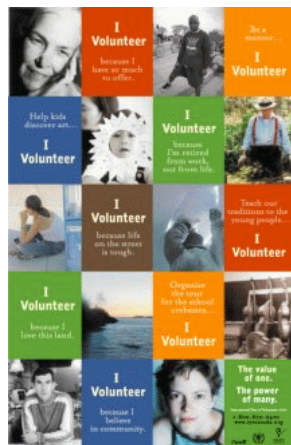
- accroître la participation des femmes dans le sport;
- centrer le système sportif sur l'athlète;

- prévenir le harcèlement des athlètes et les protéger contre les mauvais traitements;
- améliorer les installations et les services aux athlètes ayant une déficience;
- accroître l'usage des deux langues officielles.

Les résultats seront examinés lors d'un examen détaillé du fonctionnement des fédérations nationales de sport. Cet examen établira aussi des pratiques idéales et recommandera des changements visant l'amélioration des opérations des fédérations nationales de sport. Bien que l'examen ne soit pas encore complété, les résultats jusqu'à maintenant indiquent que les organismes nationaux de sport ont adopté l'approche que sous-tend l'entente de financement et de responsabilisation en matière de sport et ont intégré son processus dans leur cadre de planification.

... par l'entremise de partenariats avec le secteur bénévole

Dans le cadre de l'**Initiative du secteur bénévole et communautaire** du gouvernement du Canada, le ministère du Patrimoine canadien et Développement des ressources humaines Canada sont les organismes fédéraux responsables des célébrations marquant en 2001 l'Année internationale des volontaires, ainsi désignée par les Nations Unies. De concert avec Bénévoles Canada, organisme national encadrant les centres de bénévoles, les deux ministères ont



coordonné des activités nationales, créé des documents de promotion et élaboré des outils visant à renforcer la capacité des organisations à recruter des bénévoles.

Le lancement au Canada de l'Année internationale des volontaires, en décembre 2000, marquait le début de la campagne de promotion sous le thème « Je suis là », campagne soulignant la contribution remarquable apportée par les bénévoles à la société canadienne. Des médias de toutes les provinces ont fait état du lancement, joignant un auditoire de plus de cinq millions de personnes. Dès le 31 mars 2001, des centaines de milliers d'articles de promotion avaient été distribués à des organisations bénévoles, des organismes gouvernementaux et des sociétés d'État, afin d'amener la population canadienne à participer aux célébrations.

Le Ministère a également pris part à un certain nombre de tables rondes conjointes du gouvernement fédéral et d'organismes bénévoles en vue de la mise sur pied de l'Initiative du secteur bénévole et communautaire. Cette démarche a supposé des interventions avec d'autres ministères et le secteur volontaire en vue de l'élaboration et la conduite de l'*Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation*. Cette enquête fournira de l'information sur les attitudes des Canadiens et des Canadiennes et aidera à renforcer la capacité du secteur bénévole en lui fournissant de l'information sur une approche marketing. Les résultats de l'enquête seront disponibles en 2001-2002.



Les Canadiens en relation les uns avec les autres

Les Canadiens et leurs diverses collectivités se comprennent les uns les autres par delà les différences et la distance pour créer une société aux valeurs communes.

Principaux engagements en matière de résultats	Résultats prévus	Programmes, services et activités
Offrir aux Canadiens et aux Canadiennes des occasions d'être en relation les uns avec les autres, et avec leurs diverses collectivités, et de se comprendre.	<ul style="list-style-type: none">• Les Canadiens et les Canadiennes se connaissent mieux les uns les autres et comprennent mieux l'apport des différentes collectivités.• Les associations nationales établissent des réseaux pour faciliter la participation active des citoyens.	<ul style="list-style-type: none">▸ Échanges Canada▸ Promotion de la dualité linguistique▸ Programme des bourses d'été de langues▸ Programme des moniteurs de langues officielles
Offrir aux Canadiens et aux Canadiennes l'occasion d'éprouver un sentiment de fierté pour l'histoire, la diversité, les traditions et les réalisations canadiennes.	<ul style="list-style-type: none">• Les Canadiens et les Canadiennes connaissent davantage leur histoire, leur diversité, leurs établissements et leurs symboles.• Les Canadiens et les Canadiennes reconnaissent et célèbrent les réalisations de leurs compatriotes de diverses origines.• Les Canadiens et les Canadiennes éprouvent un plus grand sentiment de fierté pour eux-mêmes et pour leur pays.	<ul style="list-style-type: none">▸ Le Canada en fête▸ Le sentier de l'héroïsme▸ Place du Canada▸ Programme des études canadiennes▸ Programme du cérémonial d'État▸ Promotion du tourisme culturel

Contexte

Dans un pays aussi vaste et diversifié que le Canada, nous devons surmonter les différences et les distances pour entrer en relation les uns avec les autres et en apprendre davantage sur les possibilités qu'offre notre société diverse et bilingue.

Le Ministère aide les Canadiens et les Canadiennes à mieux se comprendre les uns les autres en favorisant les contacts dans le cadre de toutes sortes de projets et notamment par le biais d'échanges. En ne consolidant pas les relations entre les Canadiens et les Canadiennes, on risquerait d'accroître les tensions régionales.

Les Canadiens et les Canadiennes doivent tirer pleinement parti des nouveaux médias électroniques qui offrent de nouveaux moyens, sans précédent, de communiquer et de partager les expériences de chacun.

Il est tout aussi impératif que les Canadiens et les Canadiennes comprennent et célèbrent les qualités qui nous donnent et donnent à notre pays son caractère distinctif. Le tourisme culturel est un moyen pour les Canadiens et les Canadiennes de découvrir le patrimoine et les régions du pays tout en entrant en relation les uns avec les autres.

Le Ministère invite les Canadiens et les Canadiennes à partager les fêtes commémorant notre histoire, notre culture, notre patrimoine, notre diversité et nos réalisations. Ces activités

contribuent à développer le sentiment de ce qui fait qu'ils sont des Canadiens et des Canadiennes et de ce que nous partageons ensemble dans ce grand pays.

Ressources utilisées : 88 millions de dollars (9 p. cent)

Ce montant représente l'estimation la plus juste des ressources du Ministère utilisées pour les programmes, les services et les activités liés à ce résultat stratégique. À la section V figure l'information financière vérifiée par secteur d'activité, telle qu'elle est présentée dans les Comptes publics.

Réalisations

■ Aider les Canadiens et les Canadiennes à entrer en relation les uns avec les autres, à se comprendre et à comprendre leurs collectivités ...

... par l'entremise d'échanges pour les jeunes Canadiens et Canadiennes

Grâce aux programmes d'échanges pour les jeunes, le Ministère a permis à des milliers de jeunes Canadiens et Canadiennes de rencontrer des gens de toutes les régions du pays.

Au printemps 2000, le Ministère a lancé l'initiative **Échanges Canada** afin d'assurer une approche plus efficace aux programmes fédéraux d'échanges pour les jeunes Canadiens et Canadiennes. Plus de 10 500 nouveaux échanges ont été créés en 2000-2001, permettant ainsi à des jeunes de partout au pays d'en apprendre davantage sur le Canada, de tisser des liens les uns avec les autres et d'apprécier la diversité et les aspects communs de la réalité canadienne.

Je crois que les échanges d'étudiants constituent un des meilleurs moyens de connaître d'autres régions du pays, d'autres points de vue et d'autres mentalités. C'est une excellente façon d'élargir ses horizons.

François, Sept-Îles, Québec

L'un des objectifs du programme est d'accroître la participation des jeunes de familles à faible revenu, des jeunes ayant une déficience, des jeunes provenant d'un milieu rural ou isolé ainsi que des jeunes Autochtones. Dans le cadre des échanges réciproques de groupes du programme, l'objectif de 25 p. cent des participants faisant partie d'un groupe sous-représenté a été dépassé de sept p. cent. Pour veiller à ce que les objectifs continuent d'être atteints, le programme s'est doté d'objectifs de rendement en fonction desquels il pourra être évalué régulièrement.

... par l'entremise d'échanges linguistiques

Le **Programme de bourses d'été de langues** et le **Programme des moniteurs de langues officielles** (19,8 millions de dollars en 2000-2001) ont permis à plus de 8 000 jeunes Canadiens et Canadiennes de vivre une expérience culturelle et linguistique différente. Selon les participants, ces programmes leur ont permis de découvrir non seulement une autre langue, mais aussi la vraie valeur de la dualité linguistique canadienne. Les deux programmes d'échanges linguistiques sont très populaires auprès des jeunes et le nombre de demandes dépasse toujours largement celui des places disponibles. Ainsi, en 2000-2001, ces deux programmes ont reçu plus de 15 000 demandes.

... par l'entremise de la promotion de la dualité linguistique

En 2000-2001, le Ministère a consacré 11,5 millions de dollars à l'appui de diverses initiatives visant à favoriser une meilleure compréhension et appréciation de la dualité linguistique et de la diversité par des occasions de dialogue et de rapprochement. Par exemple, dans le cadre des Rendez-vous de la Francophonie de 2001, qui rejoignent tant les francophones que les francophiles du Canada, une hausse de participation d'environ 150 p. cent a été enregistrée grâce à l'organisation de 1 040 activités de promotion de la langue française, comparativement à 670 l'an dernier.

■ **Nourrir la fierté des Canadiens et des Canadiennes à l'égard de leur histoire, de leur diversité, de leurs traditions et de leurs réalisations ...**

... dans le cadre de cérémonies et de manifestations

Les cérémonies et les manifestations sont essentielles si l'on veut que les Canadiens et les Canadiennes se réunissent pour exprimer leur fierté à l'égard de leur histoire, de leurs traditions, de leur diversité et de leurs réalisations. Grâce aux nouvelles technologies interactives, ces activités ne sont plus réservées à ceux et celles qui sont sur les lieux, puisque tous peuvent y prendre part peu importe où ils se trouvent. Le ministère du Patrimoine canadien, par le biais du **Programme du cérémonial d'État**, joue un important rôle de coordination; il s'occupe chaque année de la logistique de plusieurs cérémonies et activités qui permettent aux Canadiens et aux Canadiennes d'être témoins de moments d'importance, et souvent émouvants, dans l'histoire de notre pays, et d'y prendre part.

Les funérailles nationales de l'ancien premier ministre, le très honorable Pierre Elliott Trudeau, en octobre 2000, en sont un exemple. Ces funérailles et les diverses activités qui ont eu lieu pour



l'occasion ainsi que la création d'un site Web ont donné la possibilité aux Canadiens et aux Canadiennes de transmettre des messages à la famille Trudeau; le Ministère a donc permis à un nombre sans précédent de Canadiens et de Canadiennes d'exprimer leurs sentiments de perte et de fierté.

Le quai 21 à Halifax a été le point d'arrivée de 1,5 million d'immigrants au Canada entre 1928 et 1971. En 1997, le quai a été proclamé lieu historique national et en septembre 2000, une plaque commémorative a été dévoilée pour souligner la contribution remarquable des immigrants à l'édification du Canada.

Un autre fait marquant a été l'inauguration, le 18 octobre 2000, du monument intitulé *Les femmes sont des personnes* sur la colline du Parlement. Plus de 1 000 invités, y compris la gouverneure générale, Adrienne Clarkson, et le premier ministre, Jean Chrétien, ont participé à la cérémonie en l'honneur des *Cinq femmes célèbres* qui ont milité jusqu'à ce que soit rendue, en 1929, la décision selon laquelle les femmes sont des personnes et que, par conséquent, elles peuvent être nommées au Sénat du Canada.

De concert avec d'autres partenaires fédéraux et trois gouvernements provinciaux et territoriaux, le Ministère a organisé les visites officielles, au Canada, de Leurs Altesses royales le comte et la comtesse de Wessex, en juillet 2000, et de Son Altesse royale le prince de Galles, en avril 2001.

D'imposantes foules enthousiastes ont accueilli les visiteurs royaux, et plus de 15 000 personnes ont navigué sur le site Web créé à l'occasion de la visite du prince de Galles, ce qui démontre à quel point les Canadiens et les Canadiennes s'intéressent à ces manifestations. Plus de 97 p. cent de ceux et celles qui ont répondu au sondage sur le site Web ont dit qu'ils aimeraient obtenir davantage d'information sur la monarchie, les diverses institutions et les symboles canadiens.

Puisque l'unité nationale et la souveraineté constituent d'éternelles préoccupations pour les Canadiens, il est dans notre intérêt national de multiplier l'information à cet égard et de célébrer nos institutions les plus fondamentales et les plus nobles.

Commentaire d'un résident de l'Ouest du pays – Site Web créé à l'occasion de la visite du prince de Galles

... dans le cadre des célébrations de notre patrimoine et de nos réalisations

L'initiative **Le Canada en fête**, partenariat avec des comités et organismes bénévoles dans l'ensemble des provinces et territoires, a parrainé des célébrations axées sur la communauté, d'un bout à l'autre du pays, à partir du 21 juin, Journée nationale des Autochtones, en passant par la Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin, jusqu'à la fête du Canada, le 1^{er} juillet. On estime qu'environ 3,5 millions de personnes ont participé aux activités, y compris des foules records sur la colline du Parlement.

... par l'entremise de documents d'apprentissage et d'Internet



Projet réalisé en 1999, **Le sentier de l'héroïsme** vise à faire connaître les héros canadiens. Une trousse d'information permet aux visiteurs de s'orienter dans la région de la capitale nationale. Par ailleurs, un site Web comporte des renseignements sur des héros canadiens et permet de parcourir huit sentiers. Le site Web a accueilli plus de 25 000 visiteurs en juin 2000 (premier mois complet de fonctionnement) ce qui prouve l'intérêt que suscitent les héros canadiens. Depuis, le site a reçu entre 5 000 et 27 000 visiteurs par mois.

Le **Programme des études canadiennes** a participé à l'élaboration de 18 produits éducatifs sous formes imprimées, audiovisuelles et électroniques qui abordent des sujets considérés comme étant négligés dans les études canadiennes. Les fonds investis incitent les producteurs et les promoteurs à engager des dépenses supplémentaires. L'analyse d'impact révèle que, pour chaque dollar investi par le Ministère, le bénéficiaire dépense jusqu'à sept dollars de plus.



En 2000-2001, six centres **Place du Canada** (Moncton, Ottawa, Banff, Toronto, Regina et Winnipeg) ont donné accès à des expositions interprétant divers aspects du patrimoine et de l'identité des Canadiens et des Canadiennes. Ces expositions très populaires ont permis à un plus large public de connaître l'histoire du Canada et d'apprécier nos réalisations. Chaque centre offre un accès à Internet et l'aide d'employés bien informés et bilingues pour naviguer sur le site Web de la Place du Canada et d'autres sites canadiens.

... par l'entremise de la promotion du tourisme culturel

La promotion du tourisme culturel est également très rentable pour notre pays. Selon les données de Statistique Canada, les dépenses totales liées à la culture qui ont été engagées par les touristes d'ici et d'ailleurs, ont augmenté de 23 p. cent entre 1996 et 1998.

Les délégués canadiens et étrangers qui participaient à Rendez-vous Canada, le plus important salon touristique annuel du pays, ont pris conscience des possibilités d'affaires qu'offre le tourisme culturel et patrimonial au Canada. Rendez-vous Canada s'est tenu en mai 2000 à Calgary. Le Ministère, en partenariat avec la Commission canadienne du tourisme, Parcs Canada et l'Équipe Canada en tourisme autochtone, y avait mis sur pied un stand d'information sur le tourisme culturel et patrimonial. Plus de 700 des quelque 1 660 délégués canadiens et étrangers qui participaient au salon ont visité ce stand d'information.



Les Canadiens en relation avec le monde

Le Canada fait la promotion des valeurs et des intérêts des Canadiens dans le monde et s'ouvre au meilleur de ce que le monde a à offrir.

Principaux engagements en matière de résultats	Résultats prévus	Programmes, services et activités
Offrir aux Canadiens et aux Canadiennes la promotion efficace de leurs valeurs et de leurs intérêts culturels partout dans le monde.	<ul style="list-style-type: none">• Sur le plan international, le gouvernement fédéral adopte une approche intégrée en matière de politique culturelle qui reçoit l'appui d'autres gouvernements et d'organisations internationales.• Les producteurs et les distributeurs du contenu culturel canadien sont concurrentiels ici et à l'étranger.• Des publics dans le monde entier reconnaissent les réalisations canadiennes.	<ul style="list-style-type: none">▸ Agence mondiale antidopage▸ Conférence mondiale de 2001 des Nations Unies contre le racisme, la discrimination, la xénophobie et l'intolérance raciale▸ Expo 2000▸ Instrument international sur la diversité culturelle▸ La Francophonie▸ Promotion de l'expertise canadienne en matière d'aménagement linguistique▸ Radio Canada International▸ Rapports aux Nations Unies▸ Réseau international sur la politique culturelle▸ Routes commerciales
Offrir aux Canadiens et aux Canadiennes l'accès à ce que le monde a de meilleur à offrir.	<ul style="list-style-type: none">• Les meilleurs artistes et athlètes du monde se font connaître au Canada et les Canadiens et les Canadiennes ont accès aux meilleurs produits culturels à l'échelle internationale.	<ul style="list-style-type: none">▸ Championnats internationaux de patinage artistique de 2001▸ IV^{es} Jeux de la Francophonie▸ TV5

Contexte

Ce sont nos artistes et nos innovateurs qui font connaître le Canada à l'étranger. La promotion de leurs œuvres dans les cercles internationaux fait rayonner le Canada et ses valeurs dans le monde.

La globalisation du marché international élargit et enrichit l'expérience des Canadiens et des Canadiennes. Cela nous donne accès à ce que le monde a de meilleur à offrir, des expositions internationales aux spectacles artistiques en passant par les compétitions mondiales pour les

athlètes canadiens. La participation du Canada à ces manifestations internationales permet de faire rayonner les valeurs canadiennes telles que la tolérance, l'équité, la démocratie et le respect de la diversité.

De 1996 à 2000, les exportations canadiennes de biens et de services culturels et de propriétés intellectuelles ont augmenté de près de 38 p. cent. Au cours de cette période, ces exportations se sont élevées à 4,5 milliards de dollars (Statistique Canada, 2000). La

mondialisation n'en demeure pas moins un enjeu pour nos industries culturelles qui doivent se montrer capables de promouvoir et de vendre nos produits culturels à l'étranger et de concurrencer de vastes entreprises multinationales sur le marché canadien.

Le Ministère aide nos entrepreneurs culturels à tirer parti de la nouvelle économie mondiale et des possibilités qu'elle offre. Il s'assure ainsi que notre secteur culturel ne subit pas les

impacts négatifs de la mondialisation ou que notre image internationale n'est pas ternie.

Le Ministère contribue à faire rayonner nos valeurs dans le monde, en participant aux travaux d'organismes internationaux et à des projets comme les IV^{es} Jeux de la Francophonie et le Réseau international sur la politique culturelle.

Ressources utilisées : 88,6 millions de dollars (9 p. cent)

Ce montant représente l'estimation la plus juste des ressources du Ministère utilisées pour les programmes, les services et les activités liés à ce résultat stratégique. À la section V figure l'information financière vérifiée par secteur d'activité, telle qu'elle est présentée dans les Comptes publics.

Réalisations

■ Promotion des valeurs et des intérêts culturels canadiens ...

... par l'entremise des exportations et du développement du marché international

Le Ministère a mené des consultations auprès du Groupe gouvernemental de consultation sectorielle sur le commerce extérieur chargé des industries culturelles ainsi qu'avec d'autres intervenants culturels et agents provinciaux au sujet des nouveaux enjeux dans le domaine de la politique commerciale. L'intérêt grandissant que suscitent ces questions parmi les différents intervenants du secteur culturel et la compréhension dont ils font l'objet sont la preuve que ces consultations sont fructueuses.

Routes commerciales, premier projet multisectoriel de développement du commerce international pour les secteurs des arts et de la culture, créé en 2000-2001, est une initiative du ministère du Patrimoine canadien, qui l'a élaborée à titre de membre exécutif d'Équipe Canada inc. C'est un moyen de veiller à ce que les exportateurs de produits artistiques et

culturels aient entièrement accès aux possibilités commerciales internationales qui s'ouvrent de plus en plus. Ce nouveau projet devrait contribuer à multiplier le nombre d'entreprises culturelles canadiennes qui exportent. Dans l'élaboration de stratégies pour le développement du commerce international pour les entrepreneurs des secteurs des arts et de la culture, le Ministère est appuyé par l'industrie via le Conseil consultatif sur le commerce des produits culturels. Ce dernier est un groupe consultatif public-privé de développement du commerce, coprésidé par le ministère du Patrimoine canadien et le secteur privé. Routes commerciales commencera à recevoir un appui financier en 2001-2002, et ce, pour une période de trois ans.

En 2000-2001, le Ministère a poursuivi ses activités de promotion de l'expertise canadienne en matière d'aménagement linguistique et d'enseignement des langues. Grâce à ses activités, le Ministère reçoit la visite de délégations étrangères qui s'intéressent au

modèle d'aménagement linguistique canadien et attire des étudiants étrangers dans les écoles de langues canadiennes.

Étudiants étrangers au Canada

En 1998, les étrangers étudiant l'anglais ou le français au Canada ont contribué pour 100 millions de dollars ou l'équivalent de 11 000 emplois à l'économie canadienne.

Statistiques Canada, 1998

... par l'entremise de la participation à Expo 2000

C'est en collaboration avec d'autres ministères fédéraux, les gouvernements provinciaux et territoriaux et le secteur privé que le ministère du Patrimoine canadien a organisé la participation du Canada à Expo 2000, qui a eu lieu à Hanovre (Allemagne). Près de trois millions de personnes (16 p. cent de l'ensemble des visiteurs de l'exposition) ont visité le pavillon du Canada. Ce pavillon présentait l'image contemporaine d'un pays avancé sur le plan technologique, bilingue, sensible aux questions environnementales et riche de sa diversité culturelle, et ce, à l'aide de présentations multimédias et d'expositions démontrant l'ingéniosité et l'expertise du secteur privé canadien.

Selon une évaluation d'Expo 2000 effectuée par le Ministère, les présentations ont été efficaces. Au total, 71 p. cent des répondants considèrent que le Canada est un leader dans le domaine des technologies de communication et d'information et que c'est un pays qui offre de bonnes possibilités pour le commerce et l'investissement.

Les participants d'Expo 2000

La participation du Canada à Expo 2000 a été appuyée par un nombre record d'organismes publics et privés, notamment neuf ministères fédéraux, trois organismes fédéraux, deux gouvernements provinciaux et treize organismes du secteur privé. Beaucoup de ces participants ont été suivis par leurs partenaires des secteurs public et privé, de sorte que plus d'une centaine d'organismes ont joué un rôle de premier plan dans la représentation du Canada et que 200 ou 300 autres y ont apporté une contribution plus modeste.

Des programmes parallèles dans les secteurs du commerce, de la culture et des affaires publiques ont permis de souligner l'excellence du Canada dans les domaines de l'informatique, de l'environnement, de la culture et du tourisme. Ces activités ont suscité un intérêt accru parmi les organismes allemands et européens pour les échanges commerciaux et culturels avec des partenaires et des entreprises du Canada.

... par l'entremise d'un nouvel instrument international sur la diversité culturelle et du Réseau international sur la politique culturelle

Dans un contexte de mondialisation grandissante et d'évolution technologique, le gouvernement travaille à l'élaboration d'un nouvel instrument international sur la diversité culturelle qui saura reconnaître le rôle essentiel de la diversité culturelle sur les plans social et économique, et notamment le rôle particulier des services et produits culturels dans nos sociétés. Au Canada, le Ministère mène des consultations auprès des parties intéressées et a créé un groupe consultatif d'experts chargé de contribuer à l'élaboration des positions canadiennes sur les principaux enjeux stratégiques relatifs à la diversité culturelle.

Grâce aux efforts du Canada, la collectivité internationale s'intéresse de plus en plus à cet instrument. Le Canada a mis la question de la diversité culturelle à l'ordre du jour :

- du G-8 (groupe des sept principaux pays industrialisés plus la Russie);
- du Sommet des Amériques;
- du Réseau international sur la politique culturelle, groupe international de ministres de la Culture créé par la ministre du Patrimoine canadien en 1998 pour inscrire carrément la question de la diversité culturelle à l'ordre du jour international.

À sa troisième réunion annuelle, qui a eu lieu à Santorin (Grèce) en 2000, les ministres du Réseau international sur la politique culturelle ont adopté la vision du Canada, à savoir qu'une nouvelle approche internationale était nécessaire afin de garantir la pluralité de l'expression culturelle à l'ère de la mondialisation. Ainsi, les ministres ont chargé le Groupe de travail sur la diversité culturelle et la mondialisation, présidé par le Canada, d'explorer les possibilités en matière de nouvelle approche, d'élaborer le cadre de référence et de déterminer la portée de cet instrument pour les présenter à la réunion annuelle de 2001.

... par l'entremise de la Conférence mondiale de 2001 des Nations Unies contre le racisme, la discrimination, la xénophobie et l'intolérance raciale

Le Programme du multiculturalisme du Ministère et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international entamèrent les préparatifs nationaux et internationaux de la Conférence mondiale des Nations Unies contre le racisme, la discrimination, la xénophobie et l'intolérance raciale (CMNUR) qui aura lieu à Durban (Afrique du Sud) en 2001. La Conférence est une occasion unique pour le Canada de promouvoir le respect et la compréhension à l'échelle internationale.

Dans le cadre de ces préparatifs, plus de 1 200 Canadiens et Canadiennes ont participé à une série de sept consultations régionales et à deux consultations nationales. Ces tribunes ont

permis de circonscrire les priorités du Canada pour la Conférence et les principaux enjeux dont devrait tenir compte la stratégie nationale du Ministère pour lutter contre le racisme.

Étant donné leur histoire, leur identité et leur culture distinctes, les Autochtones ont tenu leurs propres consultations. Le Ministère a également sollicité la participation des jeunes et a été l'instigateur de l'organisation d'un Sommet des jeunes juste avant la CMNUR.

... par l'entremise de l'Agence mondiale antidopage

Montréal s'est classé, en 2000-2001, parmi les finalistes dans le projet visant à déterminer l'endroit où l'Agence mondiale antidopage (AMA) installera son siège social. Le Canada copréside le Groupe consultatif intergouvernemental international de lutte contre le dopage dans le sport qui a organisé des ateliers antidopage à Montréal, à Oslo (Norvège) et au Cap (Afrique du Sud). Le Canada est reconnu comme leader mondial en matière de politiques et des programmes antidopage et il représente la Région des Amériques au comité exécutif de l'AMA.

... par l'entremise de la Francophonie

Le Ministère a contribué à mettre de l'avant les valeurs et les intérêts canadiens dans le cadre de réunions d'experts de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie sur la diversité culturelle. Il a aussi contribué à l'élaboration de la Déclaration et du Plan d'action de la Conférence francophone ministérielle sur la Culture à Cotonou (Benin), ainsi qu'au comité éditorial du Fonds d'aide à l'édition, à la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports et à la programmation canadienne du Sommet de la Francophonie de Moncton. Deux projets conçus en prévision des IV^{es} Jeux de la Francophonie de 2001 ont été entérinés à l'occasion de ce sommet : l'un

portait sur la formation des femmes entraîneurs et l'autre, sur l'intégration des athlètes handicapés dans le sport.

... par l'entremise de Radio Canada International

Nanti d'un budget de 20 millions de dollars grâce au financement accordé par le ministère du Patrimoine canadien, **Radio Canada International (RCI)**, voix du Canada à l'étranger, diffuse les valeurs canadiennes et appuie les efforts diplomatiques du Canada. Les émissions sont en français, en anglais et dans cinq autres langues. Ses émissions sont également diffusées par le biais d'Internet, par satellite et grâce à un vaste réseau de stations de radio étrangères AM/FM. Le Ministère a prolongé l'accord de financement de RCI pour tout l'exercice 2001-2002 au cours duquel il procédera à une évaluation visant à mesurer l'impact de la station et à examiner ses opérations.

... par l'entremise d'instruments internationaux pour la protection des droits de la personne

On a considérablement réduit l'arriéré des rapports sur les progrès du Canada dans la mise en œuvre d'instruments internationaux pour la protection des droits de la personne qui devaient être remis aux Nations Unies. Le Canada a mis la dernière main à son 13/14^e *Rapport sur la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale* et à son 2^e *Rapport sur la Convention relative aux droits de l'enfant*. Il a également fait des progrès importants concernant deux autres rapports qui doivent être présentés en 2001-2002 (le 5^e *Rapport sur la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes* et le 4^e *Rapport sur la Convention contre la torture*). Ces rapports font partie des obligations internationales du Canada en matière de protection des droits de la personne.

Rapport ministériel sur le rendement

■ **Donner accès à ce que le monde a de meilleur à offrir ...**

... par l'entremise de l'accueil de manifestations sportives internationales

La combinaison de manifestations sportives et culturelles aux **Championnats internationaux de patinage artistique** qui ont eu lieu à Vancouver en mars 2001 a prouvé la détermination du gouvernement du Canada à favoriser le développement du sport et de la culture canadienne. L'une des principales attractions a été la Skatifest, centre de divertissement et d'information où les visiteurs ont pu voir les principaux moments de la compétition de la journée sur un écran extérieur géant, écouter des musiciens canadiens au kiosque à musique, rencontrer des médaillés et voir un spectaculaire feu d'artifice. Plus de 200 patineurs représentant 55 pays ont participé à ces championnats.



En 2000-2001, le Comité organisateur des Jeux de la Francophonie (COJF) a poursuivi les préparatifs en vue de la tenue des **IV^{es} Jeux de la Francophonie** qui se dérouleront du 14 au 24 juillet 2001 dans la région d'Ottawa-Hull.

Une revue opérationnelle des activités entreprises du 1^{er} avril 1998 au 30 septembre 2000 a permis de constater que les préparatifs pour la tenue des Jeux respectaient le calendrier établi et que le COJF se conformait, pour les questions importantes, aux conditions générales de l'accord de contribution signé entre le gouvernement du Canada et le COJF.

Page.-44-

En février 2001, le gouvernement a approuvé un appui financier de 2,5 millions de dollars pour la télédiffusion des Jeux. Cette télédiffusion, tant à l'échelle canadienne qu'à l'étranger, représentera un volet essentiel du succès de cette manifestation d'envergure internationale et contribuera grandement à l'atteinte des objectifs du gouvernement du Canada en matière de Francophonie canadienne et internationale.



Une évaluation des Jeux devrait être terminée à la fin de 2001.

... par l'entremise de TV5

TV5 est l'une des principales chaînes de télévision satellitaire au monde rejoignant près de 80 millions de foyers. TV5 est diffusée au Canada, aux États-Unis, en Amérique latine, aux Caraïbes, en Europe, en Asie, en Afrique, ainsi qu'au Proche-Orient. Ses émissions

reflètent le talent des meilleurs créateurs, producteurs et artistes tant canadiens que des autres pays de la Francophonie.

Les partenaires de cette chaîne internationale francophone sont la France, la Suisse, la Communauté française de Belgique, le Canada et le gouvernement du Québec.

Depuis octobre 2000, le Canada préside la Conférence ministérielle de TV5. À ce titre, le Ministère s'est occupé de l'organisation de toutes les réunions et conférences de TV5 ainsi que de la préparation de documents afférents nécessaires à la concertation multilatérale. Le Ministère a également veillé au respect des intérêts canadiens dans le cadre des négociations multilatérales sur la restructuration administrative de TV5. Ces négociations ont permis d'aboutir, en 2001, à une restructuration équitable de la chaîne et à la possibilité d'augmenter substantiellement, à court terme, le rayonnement international des productions audiovisuelles canadiennes de langue française.



Mise en valeur des ressources à Patrimoine canadien

Faire de Patrimoine canadien un ministère modèle et l'endroit où travailler.

Principal engagement en matière de résultats	Résultats prévus	Programmes, services et activités
Offrir aux Canadiens et aux Canadiennes une gestion efficace et responsable des politiques et des services fédéraux liés aux arts, à la culture, à la diversité, au patrimoine et au sport.	<ul style="list-style-type: none">• Le ministère du Patrimoine canadien fonctionne en tant qu'organisation qui favorise le renouveau et qui attire et retient une main-d'oeuvre représentative des Canadiens et des Canadiennes de toutes les origines.• Le ministère du Patrimoine canadien établit des priorités et élabore des politiques et des programmes d'une manière intégrée et stratégique.• Le ministère du Patrimoine canadien gère ses affaires de façon efficace, innovatrice et axée sur les résultats.• Le ministère du Patrimoine canadien communique efficacement ses objectifs et ses résultats, à l'interne et à l'externe.	<ul style="list-style-type: none">▸ Accès à l'information et protection des renseignements personnels▸ Bureau de la gestion moderne▸ Communications▸ Coordination de la planification, de la budgétisation et de l'établissement de rapports▸ Coordination des affaires du portefeuille▸ Diligence raisonnable en matière de paiements de transfert▸ Gouvernement en direct▸ Mesure de rendement et établissement de rapports▸ Renforcement de la capacité en développement de politiques▸ Stratégie de gestion des ressources humaines▸ Système de gestion intégrée des subventions et des contributions

Contexte

Le rôle du ministère du Patrimoine canadien est de gérer efficacement les politiques et les programmes dans les domaines des arts, de la culture, des langues officielles, du patrimoine, de la diversité et du sport. Les politiques et les programmes du Ministère ont des répercussions sur la vie de tous les Canadiens et Canadiennes.

Afin de bien servir les Canadiens et les Canadiennes, le Ministère s'efforce de gérer de manière efficace et efficiente ses activités et ses services. La gestion moderne exige des administrateurs qu'ils suivent des processus établis en matière de planification, de

budgétisation et d'établissement de rapports. Elle nécessite aussi le respect des principes de responsabilisation, la mise en application de mesures de diligence raisonnable, l'utilisation de plans de gestion des risques et l'élaboration de cadres de rendement pour tous les principaux programmes, politiques et initiatives. De plus en plus, le Ministère prend part à des initiatives horizontales, forme des partenariats, élabore des politiques et des programmes et renseigne les Canadiens et les Canadiennes sur ces politiques et ces programmes. Toutes ces activités sont autant d'occasions de se renouveler et de se développer.

Le Ministère reconnaît que les employés sont essentiels à son bon fonctionnement, et c'est pourquoi il s'est engagé dans un processus de développement afin de devenir un employeur de choix. Il s'efforce d'atteindre une combinaison

idéale de compétences et de connaissances chez son personnel. Toute lacune dans l'atteinte d'un de ces objectifs pourrait susciter chez le grand public une baisse de confiance à l'endroit des programmes et des politiques du Ministère.

Ressources utilisées : 73,5 millions de dollars (8 p. cent)

Ce nombre représente l'estimation la plus juste des ressources du Ministère utilisées pour les programmes, les services et les activités liés à ce résultat stratégique. À la section V figure l'information financière vérifiée par secteur d'activité, telle qu'elle est présentée dans les Comptes publics.

Réalisations

Le Ministère est en train de développer de solides pratiques de gestion, conformément au cadre de gestion général du gouvernement intitulé *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes* :

... par l'entremise de l'engagement à mesurer le rendement et à en rendre compte

D'ici 2004, le Ministère aura instauré des cadres de responsabilisation pour tous ses grands programmes et projets. Il a terminé la moitié d'entre eux environ, notamment eu égard aux programmes et projets suivants :

- Championnats du monde d'athlétisme d'Edmonton 2001
- Conférence canadienne des arts
- Échanges Canada
- Écoles nationales de formation dans le secteur des arts
- Endroits historiques
- Entente spéciale Canada-Ontario relative à la mise en oeuvre de la gestion scolaire francophone
- Espaces culturels Canada
- Fonds canadien de télévision
- Fonds du Canada pour les magazines
- Initiative des centres urbains polyvalents pour les jeunes Autochtones
- Initiative des langues autochtones

- Initiative sur le contenu culturel canadien numérisé
- IV^{es} Jeux de la Francophonie
- Journées internationales des arts de la scène
- Le sentier de l'héroïsme
- Mise en oeuvre des articles 41 et 42 de la *Loi sur les langues officielles*
- Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle
- Présentation des arts Canada
- Politique canadienne du long métrage
- Programme d'accès des Autochtones du Nord à la radiodiffusion
- Programme d'accueil
- Programme d'aide au développement de l'enregistrement sonore
- Programme d'aide aux athlètes
- Programme d'aide aux musées
- Programme d'aide aux organisations autochtones représentatives
- Programme d'aide aux organismes nationaux de sport
- Programme d'expositions internationales (Expo 2000)
- Programme d'information et de recherche sur le Canada
- Programme des partenariats communautaires
- Programme du groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération
- Programme du multiculturalisme
- Programme Jeunesse Canada au travail
- Routes commerciales

Le Ministère a adopté une méthode cyclique et plus stratégique pour effectuer ses vérifications et ses évaluations. Par conséquent, et conformément aux nouvelles politiques du Secrétariat du Conseil du Trésor, tous les grands programmes et projets seront révisés sur une base régulière.

Cela permettra aux gestionnaires des programmes d'évaluer en temps et lieu et objectivement leurs politiques, leurs programmes et leurs projets et cela leur donnera l'occasion de faire les corrections nécessaires afin de réaliser les objectifs poursuivis et d'obtenir les résultats escomptés.

... par l'entremise de l'engagement à se doter d'une main-d'oeuvre représentative de la diversité canadienne

Le Ministère fait des progrès sensibles dans ses efforts pour accroître la représentation des groupes désignés. Cette représentation dépasse désormais la disponibilité de main-d'oeuvre pour trois des quatre groupes désignés (les femmes, les Autochtones et les personnes handicapées). La représentation des minorités visibles est légèrement inférieure à la disponibilité de la main-d'oeuvre.

Le ministère du Patrimoine canadien a fait l'objet, en 2000-2001, d'une vérification par la

Commission canadienne des droits de la personne du point de vue de l'équité en matière d'emploi et il compte avoir rempli toutes les exigences de la Commission.

Le nombre de membres appartenant à des groupes désignés a également augmenté. À la suite d'une campagne du sous-ministre pour inviter les employés à s'auto-identifier, plus de 92 p. cent des employés ont répondu à une enquête du Ministère sur la main d'oeuvre, comparativement à 60 p. cent en 2000.

De concert avec Santé Canada, le Ministère a élaboré un guide à l'intention des cadres pour les aider à recruter, à promouvoir et à garder des effectifs plus représentatifs. Le guide est considéré par le Secrétariat du Conseil du Trésor et par un certain nombre d'autres ministères comme étant le meilleur à l'échelle du gouvernement.

... par l'entremise de l'engagement à renforcer la capacité en développement de politiques

Au cours de l'exercice 2000-2001, le Ministère a participé à des recherches interministérielles qui contribuent à définir les orientations stratégiques du Ministère ainsi qu'à renforcer sa capacité en développement de politiques, et ce, notamment dans le domaine de la cohésion sociale, de la

Représentation des groupes désignés au ministère du Patrimoine canadien, 2000 et 2001

	Femmes	Autochtones	Personnes handicapées	Minorités visibles
31 mars 2000 (en fonction de l'effectif total de 1 337 employés)	69,2 %	3,3 %	4,3 %	5,9 %
31 mars 2001 (en fonction de l'effectif total de 1 656 employés)	68,6 %	3,4 %	4,3 %	6,5 %
Disponibilité de main-d'oeuvre au 31 mars 2001 <i>Source : Secrétariat du Conseil du Trésor, Direction générale des ressources humaines, Division de l'équité en matière d'emploi</i>	50 %	1,5 %	3,8 %	6,8 %

mondialisation, des liens nord-américains et de la société du savoir. Les résultats de recherche ont été diffusés au sein du Ministère par voie électronique et au moyen de conférences et de tables rondes, tant à Ottawa-Hull qu'en régions. Les conférences et tables rondes ont attiré plus de 400 agents de programme, agents de politique et gestionnaires.

Un bilan de la recherche au Ministère a été effectué et des ententes ont été négociées avec Statistique Canada sur la préparation du recensement de 2001, sur la préparation de l'*Enquête sociale générale* et sur l'achat et l'utilisation des données de plus d'une dizaine de banques de données.

... par l'entremise de l'engagement à faire preuve d'efficacité dans la planification, la budgétisation et l'établissement des rapports

Le Ministère est en train de mettre en place un cycle intégré de planification, de budgétisation et d'établissement de rapports qui servira désormais de cadre de planification des activités du Ministère. Instaurée en 2000-2001 par le Secteur de la politique stratégique, la planification des activités permettra d'encadrer le reste de l'organisation.

En 2000-2001, à la suite de la recommandation du Comité directeur du renouvellement du rôle du contrôleur, le Ministère a créé un **Bureau de la gestion moderne** qui se chargera de la mise en oeuvre de cette initiative au sein du Ministère. Le Bureau de la gestion moderne est doté d'un mandat de deux ans pour contribuer au renouvellement des pratiques de gestion dans des domaines comme l'intégration de la planification et la reddition de compte, l'élaboration d'un cadre de référence pour les fondements éthiques et les valeurs, l'élaboration d'un cadre de référence pour la gestion des risques et l'élaboration d'une trousse d'information sur les pratiques de gestion à l'intention des cadres.

... par l'entremise de l'engagement à développer la capacité du personnel

Le Ministère s'est doté d'une stratégie de gestion des ressources humaines comportant trois grands objectifs (développement des effectifs, apprentissage et perfectionnement, milieu de travail favorable) et il est en train de mettre en place un cadre de mesure du rendement pour évaluer les progrès accomplis.

Une enquête auprès du personnel, effectuée en mars 2001, laisse penser que le Ministère fait des progrès sensibles :

- 88 p. cent des employés estiment que le ministère du Patrimoine canadien est un lieu de travail de choix (comparativement à 78 p. cent en 1999);
- 91 p. cent sont d'accord (dont 74 p. cent sont tout à fait d'accord) pour dire que tous les employés, quels que soient leur race, leur couleur, leur sexe ou leur déficience, sont acceptés à titre égal dans les équipes de travail (comparativement à 60 p. cent en 1999);
- 91 p. cent sont d'accord (dont 66 p. cent sont tout à fait d'accord) pour dire que les gestionnaires les traitent avec respect (comparativement à 54 p. cent en 1999).

Au cours de l'année dernière, trois grands forums ont été organisés pour les membres du personnel : l'un pour les cadres supérieurs, le deuxième pour les gestionnaires, le troisième pour le personnel administratif. Le forum de la communauté administrative était le premier dans son genre dans toute la fonction publique fédérale.

Forum de la communauté administrative 2001, une première au sein de la fonction publique

Des membres de la communauté administrative du Ministère ont fait une présentation au sujet de leur forum à la communauté administrative du Secrétariat du Conseil du Trésor qui décida de mettre en place un événement similaire. D'autres présentations sont prévues dont une, en septembre 2001, à Développement des ressources humaines Canada.

Les forums des cadres supérieurs et des gestionnaires ont également été bien reçus par les participants, lesquels, dans les études sur les participants, ont fait des commentaires favorables sur les ateliers et les occasions de réseautage. Ils ont hâte aux prochains forums pour obtenir plus de renseignements sur les priorités du gouvernement et pour discuter de gestion des ressources humaines et de mesure du rendement.

... par l'entremise de l'engagement à adopter les nouvelles technologies

Dans l'esprit du discours du Trône d'octobre 1999, où le gouvernement fédéral s'est engagé à rendre tous ses services et toute son information disponibles sur Internet d'ici 2004, le ministère du Patrimoine canadien se sert de plus en plus de moyens électroniques pour communiquer avec les Canadiens et les Canadiennes.

Le Ministère est en train de créer un portail qui donnera accès au contenu culturel canadien sur Internet. Le portail, qui sera en quelque sorte un guichet unique pour obtenir de l'information sur le Canada, la culture canadienne et la diversité culturelle, devrait être lancé à l'automne 2001.

Le Ministère a aussi la responsabilité de diriger à l'échelle gouvernementale une initiative de deux ans visant à élaborer une méthode commune de présentation en ligne des demandes de subventions et de contributions fédérales.

... par l'entremise de communications efficaces tant au sein du Ministère qu'à l'extérieur

Le Ministère s'assure que les employés et les Canadiens et les Canadiennes participent à l'élaboration de ses politiques et de ses programmes. Pour ce faire, le Ministère a mis en place, en 2000-2001, de nouveaux outils de communications internes, notamment via son journal électronique interne, et a resserré son réseau de communication avec les divers organismes et sociétés d'État du portefeuille.

Le Ministère a mis l'accent sur les nouvelles technologies de l'information pour mieux communiquer avec les intervenants clés et l'ensemble de la population canadienne. Il a renouvelé son site Web et tenu à jour les milliers de pages d'information qui s'y trouvent. Le Ministère s'est également donné une image ministérielle qui permet à tous les Canadiens et Canadiennes de mieux le reconnaître. Divers projets de communications ont été réalisés, notamment la publication *Raconter le Canada, la diversité culturelle au pays et dans le monde*.

... par l'entremise de l'engagement à donner accès à l'information

En 2000-2001, le **Secrétariat de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels** (AIPRP) a reçu 313 demandes de dossiers du Ministère aux termes de la *Loi sur l'accès à l'information* et cinq demandes en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Le personnel a répondu à 56 p. cent des demandes en moins de 30 jours civils et à 24 p. cent d'entre elles en moins de 60 jours civils. L'autre 20 p. cent des demandes qui ont été reçues à la fin de la période visée par le rapport ont été reportées à l'exercice suivant. De 1999 à 2000, le nombre des demandes envoyées au Ministère a augmenté de 22 p. cent.

... par l'entremise d'une approche commune à l'ensemble du portefeuille en ce qui concerne la gestion

En 2000-2001, le Ministère a créé un **Bureau des affaires du portefeuille** et un **Bureau de politique et de liaison pour les Parcs**. Ces mesures ont favorisé une approche plus stratégique en ce qui a trait à la gestion dans l'ensemble du portefeuille.

Un forum mensuel de tous les organismes du portefeuille a facilité le partage de l'information et la collaboration entre les organismes et le Ministère. Par exemple, un programme a pu être élaboré afin d'accroître les échanges et les affectations d'employés entre les organismes du portefeuille.

Un autre résultat a été l'élaboration d'une vision à long terme pour revitaliser la capitale du Canada et financer la première étape du projet, soit la décontamination des plaines LeBreton qui est attendue depuis longtemps et la préparation du nouveau site qui accueillera le Musée canadien de la guerre.

Une approche commune à l'ensemble du portefeuille a également été adoptée pour répondre aux besoins pressants en capital des organismes du portefeuille et résoudre les graves problèmes d'infrastructure de Parcs Canada. Elle a donné lieu à du financement supplémentaire de 90,7 millions de dollars pour 2001-2002 et 2002-2003.

... et surtout par l'entremise de l'engagement à dépenser d'une façon responsable les deniers publics

Après la vérification du Programme du multiculturalisme par le Bureau du vérificateur général du Canada en 1998 et la vérification de suivi en 2000, le programme s'est doté d'un

plan d'action pour améliorer sa gestion : il y énonce les mesures qui seront prises pour réaliser ses objectifs, faire la preuve de résultats clairs, gérer les ressources en faisant preuve de diligence raisonnable et améliorer sa capacité de répondre aux besoins des parties intéressées et du public en général.

Pour garantir la gestion efficace de tous les paiements de transfert, le personnel chargé de la gestion et de la prestation des programmes de subventions et de contributions a reçu une formation approfondie.

Un système de suivi amélioré, à l'échelle du Ministère, a permis de mieux faire comprendre aux cadres et aux employés l'importance de la diligence raisonnable en matière de paiements de transfert et d'améliorer les pratiques en matière de justification des projets avec documents à l'appui.

Le suivi amélioré comporte un examen des recommandations de financement qui permet de garantir que les conditions d'admissibilité sont remplies, ainsi qu'une vérification de la fiabilité des données budgétaires des demandes et une vérification permettant de s'assurer que les candidats ont pris des dispositions pour mesurer les résultats de leurs activités.

Le Ministère est donc mieux placé pour garantir que ses subventions et contributions contribuent à la réalisation de ses objectifs.

Un système d'information de gestion sur les subventions et les contributions permet par ailleurs d'appuyer de bonnes pratiques de gestion. Il a permis d'améliorer l'uniformité dans le repérage des dossiers et d'accroître la probité, la transparence et l'imputabilité de la procédure.



Section IV

Groupement des rapports

Gestion du matériel

Le ministère du Patrimoine canadien a effectué récemment une vérification complète de ses biens immobiliers. Cette vérification comprend tous les biens meubles dont la valeur dépasse 1 000 dollars de même que les biens amortissables de plus de 10 000 dollars.

La vérification était conforme aux politiques du Secrétariat du Conseil du Trésor et de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada concernant la gestion des biens. Au moment de terminer son examen de la mise en œuvre de la stratégie de l'information financière, le Bureau du vérificateur général du Canada a conclu que notre approche était à la fois pratique et raisonnable. La prochaine étape consistera à valider l'information avec les gestionnaires responsables et à entrer les biens amortissables dans le Système intégré des finances et du matériel du Ministère.

Étant donné que la plupart des biens essentiels à la mission du Ministère sont des systèmes automatisés, de l'équipement et des applications logicielles, on a accordé la priorité l'année dernière à l'élaboration et à la mise en application d'une approche plus uniformisée de l'acquisition, de l'entretien et du soutien des biens essentiels à notre mandat. Des travaux sont en cours pour faire en sorte que tous les biens non technologiques importants dans l'exécution de notre mandat soient saisis et intégrés au système.

Dans la perspective de la gestion du risque, le Ministère s'est déjà penché sur toutes les préoccupations dans le cadre de son exercice de planification de la reprise des activités à la fin

de 1999. Cela reste une priorité en ce qui concerne les biens essentiels à la mission du Ministère de même que ses fonctions connexes.

Au nombre des buts à atteindre au cours du prochain exercice, mentionnons l'examen d'autres solutions de rechange et l'élaboration d'un plan d'action en vue de mettre en œuvre des pratiques de gestion du cycle de vie et des mécanismes d'établissement du coût des opérations.

Initiative d'amélioration du service

Conformément à la politique d'amélioration du service du gouvernement fédéral, le Ministère a lancé à la fin de l'exercice 2000-2001 un ensemble d'activités en vue d'améliorer au moins de 10 p. cent la satisfaction des clients d'ici l'an 2005. À l'heure actuelle, le Ministère en est à la première étape de la mise en application de l'initiative visant à améliorer ses services, qui comprend l'évaluation interne des clients, des produits, des services, des partenaires et des intervenants.

Au cours des dernières années, le Ministère a décidé de se concentrer sur l'utilisation des technologies et des liens avec les collectivités pour améliorer la prestation des services au public, grâce au Gouvernement en direct, de même qu'aux initiatives Service Canada et Place du Canada. On rend compte, dans le présent rapport, des résultats de ces trois initiatives.

Les centres d'accès de Service Canada rattachés au Ministère ont, dans certains cas, commencé à évaluer les progrès accomplis en vue d'améliorer les services offerts aux Canadiens et

aux Canadiennes. Six des neuf centres d'accès demandent aux clients et aux employés de remplir des fiches de commentaires, mais jusqu'ici aucun autre moyen officiel n'a été utilisé pour obtenir une rétroaction. Sept des neuf centres d'accès ont établi des normes de service qui tiennent compte des cinq facteurs de satisfaction de la clientèle (rapidité d'exécution, équité, compétence, résultat et courtoisie), et quatre d'entre eux ont apporté des améliorations en se fondant sur les résultats des recommandations. À mesure que progresse la mise en application de l'initiative d'amélioration du service, ces méthodes d'évaluation seront appliquées avec davantage d'uniformité non seulement dans les centres d'accès de Service Canada, mais aussi à toutes les activités où il est nécessaire d'assurer des services directs au public.

Stratégie de développement durable

Fidèle à sa Stratégie de développement durable, le ministère du Patrimoine canadien a pris diverses mesures en 2000-2001 pour minimiser les effets de ses activités sur l'environnement et accroître la sensibilisation aux aspects sociaux et culturels rattachés au développement durable. Voici quelques-unes des initiatives les plus importantes entreprises par le Ministère dans ce domaine.

Buts

1. Promouvoir les valeurs de développement durable chez les Canadiens et les Canadiennes

Indicateurs de rendement : Niveau de sensibilisation et de compréhension des employés en ce qui a trait à l'application des principes de développement durable dans les activités du Ministère; changements dans la compréhension du concept de développement durable au gouvernement fédéral.

Cible : Sensibiliser tous les employés du Ministère au principe, aux valeurs et aux applications concrètes du développement durable, d'ici décembre 2000.

Progrès réalisés à ce jour :

- Deux kiosques d'information ont été installés dans le complexe des Terrasses de la Chaudière, à Hull, pendant la Semaine de l'environnement 2000, en collaboration avec Parcs Canada. Plusieurs centaines d'employés et d'autres personnes ont visité les kiosques et y ont obtenu un document qui résume les efforts actuels du Ministère en matière de développement durable, de même que d'autres documents connexes.
 - Un feuillet d'information intitulé *Le bureau écologique*, qui procure aux employés divers moyens de rendre leur bureau plus respectueux de l'environnement, a été rédigé et diffusé au Forum de la communauté administrative 2001. Il s'agissait pour la communauté administrative d'une occasion sans précédent de jouer un rôle actif dans la vie du Ministère, à titre de partenaire essentiel dans l'exécution du mandat du ministère du Patrimoine canadien.
 - Ces dimensions sociales et culturelles du développement durable ont été explorées plus à fond avec d'autres ministères concernés, y compris Développement des ressources humaines Canada et Citoyenneté et Immigration Canada.
- ##### **2. Réduire au minimum l'incidence des activités quotidiennes du Ministère sur l'environnement**

Indicateurs de rendement : Réduction dans la quantité de déchets de bureau produits.

Cible : Réduire d'ici décembre 2000 la consommation globale des ressources dans les activités quotidiennes dans une proportion de cinq p. cent comparativement au niveau de 1997.

Progrès réalisés à ce jour :

- La mise en œuvre du programme « sans déchets » à l'administration centrale a été complétée à tous les étages en décembre 2000. Certains bureaux régionaux participent à des programmes semblables dans les édifices qu'ils partagent avec d'autres ministères et organismes fédéraux.

Renouvellement de la stratégie

En février 2000, le Ministère a déposé sa deuxième Stratégie de développement durable dans le cadre d'une activité plus vaste comprenant 28 ministères et organismes fédéraux. Cette stratégie de mise à jour s'appuie sur la première stratégie du Ministère publiée en décembre 1997. Elle se fonde sur l'évaluation des progrès réalisés, les leçons tirées de la première stratégie et les modifications apportées à celle-ci. Elle tient compte des commentaires et observations formulés par le Commissaire à l'environnement et au développement durable. La stratégie prend en compte également les

résultats de consultations menées auprès de plus de 350 intervenants et organisations clientes dont 20 p. cent ont fourni de précieux commentaires, de même que d'employés du Ministère au cours de l'exercice 2000. Elle met l'accent sur des buts et des objectifs qui sont clairs et mesurables.

Voici les trois enjeux qui sous-tendent la Stratégie de développement durable du ministère du Patrimoine canadien, qui doit se pencher sur :

- les répercussions biophysiques négatives associées aux opérations internes du Ministère;
- les répercussions biophysiques associées à la mise en œuvre des programmes et politiques du Ministère;
- les questions sociales et culturelles dans un cadre intégré de prise de décisions relatives au développement durable au sein du gouvernement fédéral.



Section V

Rendement financier

A. Aperçu du rendement financier

En 2000-2001, le montant des dépenses prévues du ministère du Patrimoine canadien s'élevait à 932 727 136 dollars. Les sommes supplémentaires reçues tout au long de l'année ont porté les autorisations totales de dépenser à 1 000 834 865 dollars. Ces ressources supplémentaires ont été affectées aux importantes initiatives suivantes :

(en millions de dollars)

▶ Sport amateur	20,6
▶ Échanges Jeunesse	18,3
▶ Report du budget de fonctionnement de l'exercice précédent	5,4
▶ Toronto Symphony Foundation	5,0
▶ Secteur bénévole	3,3

Les autorisations de dépenser non utilisées de 2000-2001 seront reportées sur les exercices subséquents :

▶ Le budget de fonctionnement sera reporté conformément à la politique du Conseil du Trésor	6,1
---	-----

B. Tableaux financiers récapitulatifs

1. Sommaire des crédits approuvés
2. Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles
3. Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles
4. Recettes
5. Paiements législatifs
6. Sommaire des paiements de transfert
7. Besoins en ressources par organisation et secteur d'activité
8. Prêts, investissements et avances
9. Passif éventuel

Tableau 1. Sommaire des crédits approuvés

Besoins financiers par autorisation (en millions de dollars)

Crédit	2000-2001		
	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
1 Dépenses de fonctionnement	128.3	200.8	192.8
5 Subventions et contributions	788.9	782.8	767.9
(L) Traitements des lieutenants-gouverneurs	0.9	1.0	1.0
(L) Paiement en vertu de la <i>Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs</i>	0.5	0.5	0.5
(L) Prestations de retraite supplémentaires - Lieutenants-gouverneurs précédents	0.2	0.1	0.1
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	13.8	15.5	15.5
(L) Ministre du Patrimoine canadien - Traitement et allocation pour automobile	0.05	0.05	0.05
(L) Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	0.02	0.02	--
(L) Redressement des comptes du Canada en vue de l'article 64(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	--	--	--
(L) Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	--	0.0	--
Total budgétaire	932.7	1,000.8	977.9
L15 Prêts à des établissements et à des administrations en vertu de la <i>Loi sur l'exportation et l'importation des biens culturels</i>	0.01	0.01	--
Total du Ministère	932.7	1,000.8	977.9

Tableau 2. Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses

Dépenses prévues du Ministère par opposition aux dépenses réelles par secteur d'activité (en millions de dollars)

Secteur d'activité	ETP	Fonctionnement	Capital	Subventions et contributions votées	Sous-total : dépenses votées brutes	Subventions et contributions législatives	Total des dépenses brutes	Moins : recettes à valoir sur le crédit	Total des dépenses nettes
Développement culturel et									
Patrimoine	356	36.7	--	328.6	365.3	--	365.3	4.1	361.2
<i>(Autorisations totales)</i>	<i>356</i>	<i>51.5</i>	<i>--</i>	<i>304.4</i>	<i>355.9</i>	<i>--</i>	<i>355.9</i>	<i>4.1</i>	<i>351.8</i>
(Dépenses réelles)	442	48.4	--	290.8	339.2	--	339.2	3.2	336.0
Identité canadienne									
<i>(Autorisations totales)</i>	<i>350</i>	<i>40.1</i>	<i>--</i>	<i>461.0</i>	<i>501.1</i>	<i>0.9</i>	<i>502.0</i>	<i>--</i>	<i>502.0</i>
(Dépenses réelles)	430	56.7	--	477.7	534.4	1.0	535.4	--	535.4
Gestion intégrée									
<i>(Autorisations totales)</i>	<i>641</i>	<i>69.5</i>	<i>--</i>	<i>--</i>	<i>69.5</i>	<i>--</i>	<i>69.5</i>	<i>--</i>	<i>69.5</i>
(Dépenses réelles)	735	106.4	--	--	106.4	--	106.4	--	106.4
Total du Ministère	1,347	146.3	--	789.6	935.9	0.9	936.8	4.1	932.7
<i>(Autorisations totales)</i>	<i>1,347</i>	<i>220.4</i>	<i>--</i>	<i>783.5</i>	<i>1,003.9</i>	<i>1.0</i>	<i>1,004.9</i>	<i>4.1</i>	<i>1,000.8</i>
(Dépenses réelles)	1,607	211.5	--	768.5	980.0	1.0	981.0	3.2	977.9
Non budgétaire									
<i>(Autorisations totales)</i>									0.01
(Dépenses réelles)									--
Total du Ministère									932.7
<i>(Autorisations totales - Ministère)</i>									1,000.8
(Dépenses réelles)									977.9
AUTRES RECETTES ET DÉPENSES									
Recettes non disponibles									
<i>(Autorisations totales)</i>									52.0
(Dépenses réelles)									56.7
Coût des services fournis par d'autres ministères									
<i>(Autorisations totales)</i>									18.8
(Dépenses réelles)									20.1
Coût net du programme									899.5
<i>(Autorisations totales)</i>									964.2
(Dépenses réelles)									940.0

Note Les chiffres en caractères normaux indiquent les dépenses prévues (*Rapport sur les plans et priorités* de 2000-2001). Les chiffres en italiques indiquent les autorisations totales pour 2000-2001 (Budgets principal et supplémentaire des dépenses et autres autorisations). Les chiffres en caractères gras indiquent les dépenses/recettes réelles en 2000-2001 (tirés des Comptes publics). Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Tableau 3. Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Comparaison historique des dépenses prévues du Ministère par opposition aux dépenses réelles par secteur d'activité (en millions de dollars)

Secteur d'activité	Dépenses réelles 1998-1999	Dépenses réelles 1999-2000	2000-2001		
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Développement culturel et Patrimoine	284.2	299.9	365.3	355.9	339.2
Identité canadienne	402.7	493.9	502.0	538.0	535.4
Gestion intégrée	78.4	95.5	69.5	111.0	106.4
Total - Dépenses brutes	765.3	889.4	936.8	1,004.9	981.0
Moins : Recettes disponibles	3.2	3.4	4.1	4.1	3.2
Total - Dépenses nettes	762.1	886.0	932.7	1,000.8	977.9
Non budgétaire	--	--	0.01	0.01	--
Total du Ministère	762.1	886.0	932.7	1,000.8	977.9

Tableau 4. Recettes

Recettes par secteur d'activité (en millions de dollars)

Recettes disponibles

Secteur d'activité	Réel 1998-1999	Réel 1999-2000	2000-2001		
			Recettes prévues	Autorisations totales	Réel
Développement culturel et patrimoine					
Services des musées et du patrimoine	1.9	1.8	2.7	2.4	1.5
Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens	1.3	1.5	1.4	1.7	1.7
Total des recettes disponibles	3.2	3.4	4.1	4.1	3.2

Recettes non disponibles par secteur d'activité (en milliers de dollars)

Identité canadienne					
Accords fédéraux-provinciaux sur les loteries	52.8	53.7	52.0	55.2	55.2
Gestion intégrée					
Autres recettes	5.8	5.9	--	1.5	1.5
Total des recettes non- disponibles	58.6	59.6	52.0	56.7	56.7
Total des recettes	61.7	62.9	56.1	60.8	59.9

Tableau 5. Paiements législatifs

Paiements législatifs par secteur d'activité (en millions de dollars)

Secteur d'activité	Dépenses réelles 1998-1999	Dépenses réelles 1999-2000	2000-2001		Réel
			Dépenses prévues	Autorisations totales	
Développement culturel et patrimoine	3.4	6.6	3.7	4.2	4.2
Identité canadienne	5.1	5.3	5.3	5.7	5.7
Gestion intégrée	6.4	6.9	6.6	7.3	7.2
Total du Ministère	14.9	18.8	15.5	17.1	17.1

Tableau 6. Sommaire des paiements de transfert

Paiements de transfert par secteur d'activité (en millions de dollars)

Secteur d'activité	Dépenses réelles 1998-1999	Dépenses réelles 1999-2000	2000-2001		
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
SUBVENTIONS					
Développement culturel et patrimoine	6.4	50.5	56.0	56.3	56.2
Identité canadienne	53.7	65.3	79.1	47.9	47.5
Total des subventions	60.1	115.7	135.1	104.1	103.7
CONTRIBUTIONS					
Développement culturel et patrimoine	199.4	210.1	272.7	248.1	234.6
Identité canadienne	307.7	376.7	381.9	431.2	430.2
Total des contributions	507.1	586.8	654.5	679.3	664.8
Total des paiements de transfert du Ministère	567.2	702.5	789.6	783.5	768.5

Tableau 7. Besoins en ressources par organisation et secteur d'activité

Comparaison des dépenses prévues de 2000-2001 (RPP) et des autorisations totales par rapport aux dépenses réelles par organisation et secteur d'activité (en millions de dollars)

Organisation	Développement culturel et patrimoine	Identité canadienne	Gestion intégrée	TOTAL
Développement culturel	305.6			305.6
<i>(autorisations totales)</i>	<i>282.3</i>			<i>282.3</i>
(Dépenses réelles)	266.7			266.7
Arts et patrimoine*	55.6			55.6
<i>(autorisations totales)</i>	<i>69.4</i>			<i>69.4</i>
(Dépenses réelles)	69.3			69.3
Identité canadienne		502.0		502.0
<i>(autorisations totales)</i>		<i>538.0</i>		<i>538.0</i>
(Dépenses réelles)		535.4		535.4
Gestion stratégique			38.9	38.9
<i>(autorisations totales)</i>			<i>44.3</i>	<i>44.3</i>
(Dépenses réelles)			42.5	42.5
Services ministériels			30.6	30.6
<i>(autorisations totales)</i>			<i>66.8</i>	<i>66.8</i>
(Dépenses réelles)			63.9	63.9
TOTAL	361.2	502.0	69.5	932.7
<i>(autorisations totales)</i>	<i>351.7</i>	<i>538.0</i>	<i>111.1</i>	<i>1,000.8</i>
(Dépenses réelles)	336.0	535.4	106.4	977.9
% du TOTAL	34.4%	54.8%	10.9%	100.0%

Note Les chiffres en caractères normaux indiquent les dépenses prévues (*Rapport sur les plans et priorités* de 2000-2001). Les chiffres en italiques indiquent les autorisations totales pour 2000-2001 (Budgets principal et supplémentaire des dépenses et autres autorisations). Les chiffres en caractères gras indiquent les dépenses/recettes réelles en 2000-2001 (tirés des Comptes publics). Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

* Comprend les postes non budgétaires.

Tableau 8. Prêts, investissements et avances

Prêts, investissements et avances par secteur d'activité (en millions de dollars)

Secteur d'activité	Dépenses réelles 1998-1999	Dépenses réelles 1999-2000	2000-2001		
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Développement culturel et patrimoine	--	--	0.01	0.01	--
Identité canadienne	--	--	--	--	--
Gestion intégrée	--	--	--	--	--
Total du Ministère	--	--	0.01	0.01	--

Tableau 9. Passif éventuel

Tel qu'indiqué dans les Comptes publics 2000-2001, le passif éventuel du ministère du Patrimoine canadien s'élève à 101,6 millions de dollars. Ce chiffre se rapporte à des poursuites intentées contre l'État mais qui ne constituent pas encore un passif réel.



Section VI

Patrimoine canadien sur Internet

Patrimoine canadien	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca
Ministre du Patrimoine canadien	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/min/francais.htm
Sous-ministre	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/himelfarb/francais.htm
Secrétaire d'État (Sport amateur)	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/coderre/francais.htm
Secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme)	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/fry/francais.htm
Sociétés et organismes du portefeuille	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/ac-os/francais.htm
Archives nationales du Canada	http://www.archives.ca
Bibliothèque nationale du Canada	http://www.nlc-bnc.ca
Centre national des Arts	http://www.nac-cna.ca
Commission de la capitale nationale	http://www.capcan.ca
Commission des champs de bataille nationaux	http://www.ccbn-nbc.gc.ca
Commission des lieux et monuments historiques du Canada	http://www.parkscanada.patrimoinecanadien.gc.ca/hsmbc/clmhc_f.htm
Condition féminine Canada	http://www.swc-cfc.gc.ca
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	http://www.crtc.gc.ca
Conseil des Arts du Canada	http://www.canadacouncil.ca
Fondation canadienne des relations raciales	http://www.crr.ca
Musée canadien de la guerre	http://www.museedelaguerre.ca
Musée canadien de la nature	http://www.nature.ca
Musée canadien de la photographie contemporaine	http://cmcp.gallery.ca

Musée canadien des civilisations	http://www.civilisations.ca/cmcc/cmcfra/welcmfra.html
Musée de l'agriculture du Canada	http://www.science-tech.nmstc.ca/indexag.cfm
Musée de l'aviation du Canada	http://www.aviation.nmstc.ca
Musée des beaux-arts du Canada	http://www.national.gallery.ca
Musée des sciences et de la technologie Canada	http://www.science-tech.nmstc.ca
Musée virtuel de la Nouvelle-France	http://www.vmnf.civilization.ca
Office national du film	http://www.onf.ca
Parcs Canada	http://www.parkscanada.patrimoinecanadien.gc.ca
Société Radio-Canada	http://www.radio-canada.ca
Téléfilm Canada	http://www.telefilm.gc.ca
Développement culturel	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/culture
Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/culture/cult_ind/ca/vco-bcpac/francais.htm
Commerce et investissement	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/culture/invest/francais.htm
Crédit d'impôt pour production cinématographique ou magnétoscopique canadienne	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/culture/cult_ind/ca/vco-bcpac/fv-produc-f.htm
Crédit d'impôt pour services de production cinématographique ou magnétoscopique	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/culture/cult_ind/ca/vco-bcpac/fv-serv-f.htm
Examen des investissements dans les industries culturelles	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/culture/invest/rev/francais.htm
Fonds canadien de télévision	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/culture/brdcstng/ctf-fct/francais.htm
Fonds de développement des industries culturelles	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/culture/cult_ind/cidf-fdic/francais.htm
Fonds du Canada pour les magazines	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/culture/cult_ind/CMF/findex.htm
Industries culturelles	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/culture/cult_ind/francais.htm
Initiative de contenu culturel canadien numérisé	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/cdcci-icccn
Mention au générique du mot-symbole « Canada »	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/culture/cult_ind/ca/vco-bcpac/credits/cavcre_f.htm

Politique de la radiodiffusion et innovation	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/culture/brdcstng/francais.htm
Programme d'aide à la distribution dans le Nord	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/culture/brdcstng/ndp-padn/francais.htm
Programme d'aide au développement de l'enregistrement sonore	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/culture/cult_ind/sr dp-pades/francais.htm
Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/culture/cult_ind/bpidp-padie/francais.htm
Programme d'aide aux publications	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/culture/cult_ind/pap/findex.htm
Programme de prêts aux éditeurs de livres	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/culture/cult_ind/bpidp-padie/lpbp-f.htm
TV5	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/culture/brdcstng/tv5/francais.htm
Arts et patrimoine	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/arts
Commission canadienne d'examen des exportations des biens culturels	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/arts/heritage/board_f.htm
Direction du patrimoine	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/arts/heritage
Institut canadien de conservation	http://www.cci-icc.gc.ca
Journée internationale de la musique	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/musique
Journée internationale des musées	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/jim2001
Journée mondiale de la poésie	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/poesie
Journée mondiale du théâtre	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/theatre
Musée virtuel du Canada	http://www.museevirtuel.ca
Politique des arts	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/arts/arts_pol
Réseau canadien d'information sur le patrimoine	http://www.rcip.gc.ca
Identité canadienne	
Cérémonial et promotion des symboles canadiens	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/ceremonial-symb/francais/index.html
Conférence mondiale contre le racisme	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/world-conference-mondiale
Défi de l'affiche de la fête du Canada	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/affiche-poster

Droits de la personne	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/ddp-hrd
Échanges Canada	http://www.echanges.gc.ca
Études canadiennes	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/csp-pec
Groupe de travail international sur les femmes et le sport	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/wis-fes
IV ^{es} Jeux de la Francophonie	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/francophonie2001
Jeunesse Canada au travail	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/ycw-jct
Jour du Drapeau national du Canada	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/flag-drapeau
La Cyberstation des jeunes	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/cyberstation
Langues officielles	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/offlangoff
Le Canada en fête	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/canada
Le sentier de l'héroïsme	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/poh-sdh/francais/index.html
Campagne du 21 mars	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/le21mars
Multiculturalisme	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/multi.html
Partenariats communautaires	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/cp-pc
Programmes des citoyens autochtones	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/progs/autochtone.htm
Secrétariat des IV ^{es} Jeux de la Francophonie	http://www.jeux2001.ca
Sport Canada et Groupe de travail pour une politique canadienne du sport	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/sportcanada
Un avenir en art	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/unavenirenart
Canada Expo 2000	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/canadaexpo2000
Expositions internationales	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/expo
Place du Canada	http://www.placeducanada.gc.ca
Principal site Internet du gouvernement du Canada (site du Canada)	http://www.canada.gc.ca



Section VII

Renseignements supplémentaires

Lois administrées en tout ou en partie par le portefeuille du Patrimoine canadien

- ▶ Loi de l'impôt sur le revenu
- ▶ Loi instituant des jours de fête légale
- ▶ Loi instituant un symbole national
- ▶ Loi sur Investissement Canada
- ▶ Loi sur l'Agence Parcs Canada
- ▶ Loi sur l'emploi dans la fonction publique (rapport au Parlement)
- ▶ Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels
- ▶ Loi sur l'hymne national
- ▶ Loi sur l'indemnisation au Canada en matière d'expositions itinérantes
- ▶ Loi sur l'Institut canadien des langues patrimoniales (pas en vigueur)
- ▶ Loi sur la Bibliothèque nationale
- ▶ Loi sur la capitale nationale
- ▶ Loi sur la condition physique et le sport amateur
- ▶ Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales
- ▶ Loi sur la Fondation Jules et Paul-Émile Léger
- ▶ Loi sur la maison Laurier
- ▶ Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs
- ▶ Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales
- ▶ Loi sur la radiodiffusion
- ▶ Loi sur la société de développement de l'industrie cinématographique canadienne
- ▶ Loi sur le Centre national des Arts
- ▶ Loi sur le cinéma
- ▶ Loi sur le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
- ▶ Loi sur le Conseil des Arts du Canada
- ▶ Loi sur le ministère des Transports (loi historique)
- ▶ Loi sur le ministère du Patrimoine canadien
- ▶ Loi sur le multiculturalisme canadien
- ▶ Loi sur le parc international Waterton-Glacier de la paix
- ▶ Loi sur le parc marin du Saguenay-St-Laurent
- ▶ Loi sur le parc national de l'archipel de Mingan
- ▶ Loi sur le statut de l'artiste (Partie 1)
- ▶ Loi sur les Archives nationales du Canada
- ▶ Loi sur les champs de bataille nationaux à Québec
- ▶ Loi sur les forces hydrauliques du Canada
- ▶ Loi sur les langues officielles (Partie VII)
- ▶ Loi sur les lieux et les monuments historiques du Canada
- ▶ Loi sur les marques de commerce (symboles nationaux)
- ▶ Loi sur les musées
- ▶ Loi sur les normes de fabrication du drapeau national du Canada
- ▶ Loi sur les parcs nationaux
- ▶ Loi sur les services publicitaires fournis par des éditeurs étrangers
- ▶ Loi sur les traitements (lieutenants-gouverneurs)

Points de service du ministère du Patrimoine canadien



Administration centrale

- Hull, Québec

Région de l'Ouest

- Vancouver, Colombie-Britannique
- Calgary, Alberta
- Edmonton, Alberta
- Kelowna, Colombie-Britannique
- Victoria, Colombie-Britannique
- Whitehorse, Yukon

Région des Prairies et du Nord

- Winnipeg, Manitoba
- Iqaluit, Nunavut
- Regina, Saskatchewan
- Saskatoon, Saskatchewan
- Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest

Région de l'Ontario

- Toronto, Ontario
- Ottawa, Ontario
- Hamilton, Ontario
- London, Ontario
- Sudbury, Ontario
- Thunder Bay, Ontario

Région du Québec

- Montréal, Québec
- Québec, Québec

Région de l'Atlantique

- Moncton, Nouveau-Brunswick
- St. John's, Terre-Neuve
- Charlottetown, Ile-du-Prince-Édouard
- Halifax, Nouvelle-Écosse

Places du Canada / Service Canada

Edmonton, Alberta
Calgary, Alberta
Notre-Dame de Lourdes, Manitoba
Saint-Boniface, Manitoba
Winnipeg, Manitoba

Toronto, Ontario
Ottawa, Ontario
Montréal, Québec
Moncton, Nouveau-Brunswick

Contacts pour renseignements supplémentaires

Administration centrale

Ministère du Patrimoine canadien
25, rue Eddy, pièce 10G3
Hull (Québec)
K1A 0M5
Tél. : (819) 997-0055

Région de l'Ontario

Ministère du Patrimoine canadien
4900, rue Yonge, niveau PH
Toronto (Ontario)
M2N 6A4
Tél. : (416) 973-5400

Région des Prairies et du Nord

Ministère du Patrimoine canadien
275, avenue Portage, 2^e étage
Case postale 2160
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3R5
Tél. : (204) 983-3601

Région de l'Atlantique

Ministère du Patrimoine canadien
1045, rue Main, 3^e étage, section 106
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1C 1H1
Tél. : (506) 851-7066

Région du Québec

Ministère du Patrimoine canadien
Complexe Guy-Favreau, tour ouest,
6^e étage
200 ouest, boulevard René-Lévesque
Montréal (Québec)
H2Z 1X4
Tél. : (514) 283-2332

Région de l'Ouest

Ministère du Patrimoine canadien
300, rue West Georgia, 4^e étage
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6B 6C6
Tél. : (604) 666-0176

Pour accéder aux services et aux programmes du gouvernement du Canada
à un même endroit, visiter :

www.servicecanada.gc.ca

ou appeler :

1 800 O-Canada (1 800 622-6232)
ATME/ATS 1 800 465-7735



Index

Agence mondiale antidopage	43	Fonds du Canada pour les magazines	18
Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens	17	Forum de l'industrie canadienne du livre	18
Bureau des affaires du portefeuille	51	Gestion du matériel	53
Bureau de la gestion moderne	49	Gouvernement en direct	50
Capacité en développement de politiques	48	Initiative d'amélioration du service	53
Championnats internationaux de patinage artistique de 2001	44	Initiative de contenu culturel canadien numérisé	19
Comité consultatif sur les statistiques de l'industrie du livre	18	Initiative des centres urbains polyvalents pour les jeunes Autochtones	31
Conférence mondiale de 2001 des Nations Unies contre le racisme, la discrimination, la xénophobie et l'intolérance raciale	43	Initiative des langues autochtones	31
Consolidation des arts	30	Initiative du secteur bénévole et communautaire	34
Consultations avec le secteur des arts	29	Initiatives Premières oeuvres	26
Consultations pour une politique canadienne du sport	33	Institut canadien de conservation	21
Coordination de la planification, de la budgétisation et de l'établissement de rapports	49	IV ^{es} Jeux de la Francophonie	44
Crédit d'impôt pour production cinématographique ou magnétoscopique canadienne	17	Journées internationales relatives aux arts et au patrimoine	30
Diligence raisonnable en matière de paiements de transfert	51	La Francophonie	43
Échanges Canada	36	Le Canada en fête	38
Ententes Canada-communautés	31	Le sentier de l'héroïsme	38
Ententes sur les langues autochtones	32	Jeux olympiques de 2000 à Sydney	26
Ententes en matière d'enseignement en langue seconde	25	Jeux paralympiques de 2000 à Sydney	26
Ententes en matière d'enseignement dans la langue de la minorité	22	Mesure du rendement et établissement de rapports	47
Ententes en matière de gestion scolaire	22	Mettons fin au racisme!	32
Ententes en matière de promotion des langues officielles	22	Musée virtuel du Canada	19
Expo 2000	42	Nouvel instrument international sur la diversité culturelle	42
Fonds canadien de télévision	17	Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle	30
Fonds de la musique du Canada	18	Place du Canada	39
		Politique canadienne du long métrage	16
		Politique d'aide à l'édition du livre	17
		Politique du droit d'auteur	21
		Programme d'accès des Autochtones du Nord à la radiotélédiffusion	32
		Programme d'aide au développement de l'enregistrement sonore	18

Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition	17	matière d'aménagement linguistique	41
Programme d'aide aux athlètes	25	Promotion de la dualité linguistique	37
Programme d'aide aux musées	20	Promotion du tourisme culturel	39
Programme d'aide aux organisations autochtones représentatives	32	Radio Canada International	44
Programme d'aide aux organismes nationaux de sport	33	Rapports du Canada aux Nations Unies	44
Programme d'indemnisation pour les expositions itinérantes au Canada	20	Réseau canadien d'information sur le patrimoine	19
Programme d'initiatives culturelles	20	Réseau international sur la politique culturelle	42
Programme de bourses d'été de langues	37	Routes commerciales	41
Programme de promotion des femmes autochtones	32	Secrétariat de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels	50
Programme des centres d'amitié autochtones	31	Stratégie de développement durable	54
Programme des études canadiennes	38	Stratégie de gestion des ressources humaines	49
Programme des moniteurs de langues officielles	37	Système de gestion de l'information des subventions et des contributions	51
Programme du cérémonial d'État	37	TV5	45
Programme du multiculturalisme	32		
Programme Jeunesse Canada au travail	27		
Programme national de formation dans le secteur des arts	25		
Promotion de l'expertise canadienne en			